



**HAL**  
open science

# Transporteurs, responsables et propriétaires de convois dans les tablettes paléo-assyriennes. Réflexions sur les expressions šēp NP et ellat NP

Cécile Michel

► **To cite this version:**

Cécile Michel. Transporteurs, responsables et propriétaires de convois dans les tablettes paléo-assyriennes. Réflexions sur les expressions šēp NP et ellat NP. D. Charpin et F. Joannès. La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien, XXXVIIIeR.A.I., textes réunis, ERC ADFP, pp.137-156, 1992, CRRAI 38. halshs-00821252

**HAL Id: halshs-00821252**

**<https://shs.hal.science/halshs-00821252v1>**

Submitted on 8 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**TRANSPORTEURS, RESPONSABLES ET PROPRIÉTAIRES DE CONVOIS  
DANS LES TABLETTES PALÉO-ASSYRIENNES  
RÉFLEXIONS SUR LES EXPRESSIONS ŠĒP NP ET ELLAT NP**

Cécile MICHEL  
(CNRS, UPR 193)

En 1967, M. T. Larsen publiait un ouvrage intitulé *Old Assyrian Caravan Procedures (OACP)* constitué par la réunion des données extraites des tablettes paléo-assyriennes relatives aux transports de marchandises. Ces sources décrivent la composition des caravanes de marchandises exportées d'Aššur vers Kaniš, l'identité des personnes impliquées dans les transactions et surtout la nature des documents rédigés à cet égard : contrats de transport, notices comptables et comptes de caravanes marchandes. Il n'est pas question, ici, de reprendre l'énorme travail de M. T. Larsen dont les conclusions sont toujours abondamment citées et exploitées, mais seulement d'approfondir quelques points concernant les propriétaires, transporteurs et responsables des marchandises.

Le but de cette étude est, en effet, d'identifier les individus qui se cachent derrière les désignations šēp NP/pronom enclitique ou ellat NP/pronom enclitique : s'agit-il des propriétaires des marchandises, de transporteurs de métier, de convoyeurs occasionnels, ou encore de responsables de convois? Dans les cas où il n'est pas question des propriétaires des produits, il est intéressant d'examiner les critères qui ont incité ces derniers à confier la responsabilité de leurs biens à tel ou tel personnage. Afin de mener ces recherches, il est nécessaire de passer en revue les différents termes servant à désigner les propriétaires des denrées destinées à l'exportation, les convois de marchandises ainsi que les transporteurs affectés à ces derniers. Ensuite, nous pourrons mener une enquête à partir de toutes les références aux substantifs šēpum et ellatum dans les documents paléo-assyriens disponibles, soit plus de trois cents attestations.

**1. VOCABULAIRE RELATIF AUX PROPRIÉTAIRES, CONVOIS OU TRANSPORTEURS DE MARCHANDISES**

Le vocabulaire utilisé par les marchands paléo-assyriens reflète leurs centres d'intérêts ; s'il est plutôt pauvre dans le domaine purement littéraire, il est en revanche très riche en ce qui concerne les aspects techniques du commerce à longue distance auquel ils se livrent. Cette abondance de termes prête alors à confusion pour les auteurs contemporains soucieux de ne pas trahir les textes économiques anciens. Ainsi, les notions de propriétaire, de responsable, de transporteur ou de convoi de marchandises sont imbriquées les unes dans les autres par l'utilisation d'un même terme, de sous-entendus, ou encore sont définies par de nombreuses expressions. Dès lors, une analyse étymologique simple ne suffit plus et doit être corroborée et complétée par l'examen de chacun de ces termes dans leurs contextes.

### 1.1. Propriétaire des marchandises

En dehors du substantif *bēlum* « maître », propriétaire, assez peu utilisé en paléo-assyrien<sup>1</sup>, il n'existe pas de terme spécifique pour désigner le « propriétaire » d'un produit. Il est par conséquent souvent difficile de discerner le possesseur des marchandises énumérées dans un document. En général, celui-ci est connu de l'auteur de la notice comptable ou de la lettre et il n'éprouve pas le besoin de confirmer son identité. Dans les rares cas où celle-ci est cependant précisée, le rédacteur utilise la préposition *ša* suivie du nom propre : *luqūtum ša* NP « marchandise de NP » ou encore l'état construit du mot désignant la marchandise suivi du nom au génitif ou d'un pronom enclitique : *luqut* NP ou *luqut*-(pronom enclitique)<sup>2</sup>. Même lorsque la marchandise est détaillée et évaluée, son propriétaire n'est pas systématiquement désigné<sup>3</sup>. Il est parfois possible d'identifier le propriétaire de biens par l'apposition de son sceau sur ceux-ci mais tout aussi fréquemment on retrouve le sceau de ses représentants chargés de l'approvisionnement ou d'écouler ses marchandises<sup>4</sup>.

Enfin, le propriétaire de marchandises peut également être désigné par l'apposition de son nom, ou bien d'un pronom enclitique se référant à lui, à d'autres termes reflétant non plus la marchandise elle-même, mais son organisation en transport, envoi ou caravane<sup>5</sup>.

### 1.2. Convois de marchandises

Sous cette rubrique sont rassemblés les nombreux mots relatifs à un ensemble de produits destinés à subir un déplacement dans le cadre d'opérations commerciales. Outre les termes *šēpum* et *ellatum* que nous nous proposons d'analyser présentement, les marchandises vouées à l'exportation et dans ce but réunies en convois sont également décrites par les mots suivants : *luqūtum* ou *unūtum*, *awītum*, *harrānum*, *šēbultum*, et même *pānum* et *warkium*.

*Luqūtum*, la marchandise en général, et plus rarement *unūtum*, les ustensiles, biens et équipements, s'appliquent souvent, étant donné le mouvement principal des denrées faisant l'objet du commerce paléo-assyrien, à un ensemble de produits à expédier en Anatolie<sup>6</sup>.

<sup>1</sup>Voir par exemple CCT 6, 6c, 6 : *be-el KÙ.BABBAR* « le propriétaire de l'argent ». Pourtant, *bēl luqūtum* n'est pas nécessairement employé dans ce sens dans nos sources, voir par exemple le texte BIN 6, 101, 16. Il s'agit d'une lettre du *kārum* de Kaniš au *kārum* de [NG] à propos d'un conflit entre le responsable d'un convoi de marchandises appartenant à un *tamkārum* et les autorités locales assyriennes sur le règlement des taxes en route. Alors que le *kārum* désire connaître l'identité des propriétaires des marchandises, on lui répond que le *be-el lu-qū-tim* n'est pas obligé de dévoiler le nom du *tamkārum*. En l'occurrence, le *bēl luqūtum* n'est donc pas le propriétaire mais le responsable du transport des produits. J. Lewy, *HUCA* 27, 69, n. 294 et K. R. Veenhof, *AOATT*, 275–276 qui ont successivement étudié ce document ont respectivement proposé les traductions suivantes : « the holder of the merchandise » et « the man with the merchandise ».

<sup>2</sup>Voir par exemple JJP 11/12, 113, 1–3 : *a-na lu-qū-tim pá-n[i-tim]*, *ša A-šur-DU<sub>10</sub> ša šé-[ep]*, *Sú-kà-lim* « pour la marchandise précédente d'Aššur-tāb, celle du *šēpum* de Sukkallum », ou encore CCT 2, 7, 28–30 : *mí-ma lu-qū-ti-a lu ša šé-ep A-mur<sup>1</sup>-DINGIR*, *lu ša Puzur<sub>4</sub>-a-šur lu ša šé-ep*, *A-lá-hi-i[m] a-na Kà-ni-iš a-na Na-ab-sú-in lik-šu-da-ma* « que toute ma marchandise, que ce soit celle du *šēpum* d'Amur-ili, celle (du *šēpum*) de Puzur-Aššur ou encore celle du *šēpum* d'Alāhum, parvienne à Nab-Sîn à Kaniš ». Parfois, *unūtum* est employé dans le même sens que *luqūtum* (cf. *infra*), CCT 2, 25, 15–17 : *ú-nu-ti lu ša šé-ep Sú-na-nim*, *lu ša šé-ep A-mur-iš<sub>4</sub>-tár* : *lu-qū-ti, i-na É.GAL<sup>lim</sup> pá-hi-ra-ma* ; texte édité par C. Michel, *ITPA*, n° 168 = *Innāya* dans les tablettes paléo-assyriennes, Paris 1991.

<sup>3</sup>Cf. CCT 2, 44b+45a, 17–18 lettre d'Aššur-imitū à Pūšu-kēn : AN.NA à TÚG<sup>h4</sup> *ša šé-ep*, DUMU *Ú-za-ri-a*. En revanche, également dans une lettre d'Aššur-imitū à Pūšu-kēn, CCT 2, 41a, 3–6 : *lu-qū-ut-kà*, AN.NA à TÚG<sup>h4</sup> *i-na*, ELLAT DUMU *Šu<sup>3</sup>-EN.LÍL*, DUMU *l-dí-a-šur uš-té-ší-a-kum* « je t'ai expédié ta marchandise – étain et étoffes – par la caravane du fils de Šū-Enlil, fils d'Iddin-Aššur », ou encore dans un contrat anonyme RA 59 [6], 25, 6–8 : 13 GÍN *ša KÙ.BABBAR ší-im*, TÚG<sup>h4</sup> *šú ša šé-ep, Ú-ra-ni* « 13 sicles d'argent correspondent au prix de ses étoffes du *šēpum* d'Urani ».

<sup>4</sup>Voir par exemple AKT 1, 18 lettre d'Aššur-imitū, Šū-Ištar, Ennam-Bēlum, Ennānum et Puppurānum à Imdīlum, 23–28 : ŠU.NIGÍN *lu-qū-ut*, 45 *ma-na* 14 GÍN KÙ.BABBAR, *i-na lu-qū-ti-kà, ša šé-ep Hi-na-a, ku-nu-ki-ni, En-na-be-lám na-áš-a-kum* « au total, Ennam-bēlum t'apporte de la marchandise à notre sceau pour 45 mines 14 sicles d'argent sur ta marchandise du *šēpum* de Hinnāya ».

<sup>5</sup>Voir par exemple TC 3, 24, 21–22 : 2 GÚ 18 *ma-na* AN.NA, *a-wi-ti-kà* « 2 talents 18 mines d'étain, la valeur de ton convoi ».

<sup>6</sup>Pour *luqūtum* voir K. R. Veenhof, *AOATT*, 371, terme qui dérive de *laqā'um* « prendre pour la vente ». Pour *unūtum*, K. R. Veenhof, *op. cit.* 4 sq. : « This word originally has a more general meaning, "ustensils", also "furniture", both in OA and

*Awītum* désigne non plus la marchandise mais plutôt la valeur d'un transport de marchandise, évaluée le plus souvent en étain<sup>7</sup>. La plupart du temps, ce mot remplace *šēpum* ou *ellatum* et sert seul à désigner le transport de marchandises. Il est souvent accompagné du contenu détaillé du convoi, car il intervient dans les documents qui établissent le décompte des dépenses effectuées sur ce transport en cours de route ; il est alors mentionné par le responsable ou le récipiendaire des denrées à l'attention du propriétaire<sup>8</sup>.

Les substantifs *šēpum* et *ellatum* désignent plus précisément le transport des marchandises sous la forme de convoi ou caravane (cf. *infra*). A ces deux mots il convient d'ajouter *harrānum*, néanmoins plus rarement employé dans ce sens. En effet, *harrānum* « chemin, expédition » toujours écrit en akkadien mais dont l'idéogramme a servi à former ELLAT, peut également s'appliquer à une caravane commerciale. K. Balkan note à cet égard que l'expression *harrānum waššurum* signifie « to make a road accessible for commercial intercourse »<sup>9</sup>.

Le terme *šēbultum*, pour sa part, ne désigne pas un transport comme cela a parfois été traduit<sup>10</sup>, mais plutôt un « envoi ». Il s'agit souvent de petites quantités d'argent envoyées depuis l'Anatolie vers Aššur comme rémunération destinée aux femmes produisant des étoffes<sup>11</sup>. Le pronom possessif suffixe qui peut être ajouté à *šēbultum* désigne l'expéditeur de l'envoi qui est généralement incorporé à un transport<sup>12</sup>.

Enfin, il arrive que le convoi, voyageurs et marchandises, ne soit pas explicitement mentionné dans un texte, mais sous-entendu après les termes *pānium* « premier, prochain » ou *warkium* « ultérieur » dans les expressions du type *ina, išti pānium* « par le prochain convoi, les prochains voyageurs »<sup>13</sup>.

### 1.3. Voyageurs, transporteurs et « responsables » de convois

Les différentes expressions se rapportant aux individus en déplacement accompagnés ou non de marchandises sont nombreuses, et il est parfois difficile d'en préciser le sens exact. Elles peuvent être regroupées en plusieurs catégories, qu'il s'agisse de voyageurs en général, d'employés ayant une fonction déterminée dans l'organisation et l'acheminement d'un convoi, de personnes responsables non seulement du transport mais également de la vente des marchandises, ou encore de transporteurs désignés comme tels dans les contrats et les lettres par le biais de l'emploi de verbes spécifiques. A cette liste déjà longue ont été traditionnellement ajoutés les marchands dont le nom est cité dans les constructions *šēp* NP « transport de NP » ou *ellat* NP « caravane de NP », mais dont la fonction n'est pourtant pas explicite.

*Ālikum*, *bātiqum* et *wāšī'um* appartiennent au premier groupe défini relatif à des itinérants, néanmoins ils reflètent des nuances différentes<sup>14</sup>. *Ālikum* « voyageur ou groupe de voyageurs » et par extension la caravane elle-même, est fréquemment employé pour qualifier chaque déplacement

elsewhere, and is sometimes used as a word for commercial goods, merchandise ».

<sup>7</sup>Pour ce terme, voir K. R. Veenhof, *AOATT*, 229–233. Il arrive que l'*awītum* d'une caravane soit estimé non pas en étain mais dans une autre valeur telle l'argent, St. Dalley, *A Catalogue of the Akkadian Cuneiform Tablets in the Collection of the Royal Scottish Museum of Edinburgh*, n°12, 1–2 et 16–19 : 10 GÚ KÙ *a-wi-ti, A-šur-i-mi-ti* ... ŠU.NIGÍN 18 GÚ 4 *ma-na*, KÙ.BABBAR *a-wi-ti, A-šur-i-mi-ti*, à ELLAT<sup>h4</sup> *šú*.

<sup>8</sup>Voir par exemple BIN 6, 79, 2–7, lettre adressée à Šū-Hubur par Imdīlum et Pūšu-kēn : 4 GÚ 20 *ma-na*, AN.NA *ku-nu-ku 1 me-at 5 ku-ta-nu, 3 ku-ta-nu, ša En-na-nim 8 TÚG šu-ru-tum, li-wi-tum 6 ANŠE<sup>h4</sup> ša-lá-mu, 40 ma-na* AN.NA *qá-tim* ŠU.NIGÍN 9 GÚ, *a-wi-ti-kà*, voir K. R. Veenhof, *AOATT*, 228 et M. Ichisar, *ACMI*, 269–270. Il arrive cependant que le scribe précise qu'il est question de l'*awītum* d'une caravane : VAT 9210, 39–41 = *JAOS* 78, 92, n. 17 : ŠU.NIGÍN 4 *me-at* 10 GÚ, [x] *ma-na*, AN.NA *a-wi-ti ELLAT<sup>h4</sup> Im-dí-lum*.

<sup>9</sup>Voir K. Balkan, *Letter*, 16, ainsi que la tablette JCS 15, 127 étudiée par M. Ichisar, *ACMI*, 235–236, 1.31–32 : *i-ha-ra-nim*, KÙ.BABBAR<sup>h4</sup> *mí-ma e iš-bu-tu<sub>8</sub>* « on ne doit rien prendre de mon argent de la caravane ».

<sup>10</sup>Cf. K. Hecker, *GKT* 55d, « Transportiertes, Transport » ou M. T. Larsen, *OACP*, 95 « consignment, Transport ».

<sup>11</sup>Pour ce terme, voir K. R. Veenhof, *AOATT*, 140 sq.

<sup>12</sup>Voir par exemple, P. Garelli, *RA* 59, texte n°29, 4–8 : *té-er-ta-kà à šé-bu-lá-tú-kà, lu ša šé-ep Be-lá-nim, lu ša šé-ep Kis<sub>x</sub>-ha-nu-el<sup>1</sup>, lu ša šé-ep A-šur-ba-áš<sup>1</sup>-it<sup>1</sup>, šál-ma-at*.

<sup>13</sup>M. T. Larsen fait de l'expression *išti pānium* l'abréviation de *išti ālikim/bātiqim/wāšī'im*, *OACP*, 96.

<sup>14</sup>L. Oppenheim, *Afo* 12, 349, donne aux trois termes le sens de « Reisender, Bote ».

programmé entre Aššur et Kaniš ; il intervient dans les textes lorsqu'il s'agit de saisir l'opportunité d'adjoindre à une caravane en partance messages, marchandises et personnes<sup>15</sup>.

Le *bātiqum* est un messager différent du *šiprum*. Tandis que ce dernier est mandaté par une autorité, le *bātiqum*, envoyé par un particulier, est un messager occasionnel qui circule indépendamment du trafic régulier des caravanes<sup>16</sup>. A ces deux termes relativement fréquents en paléo-assyrien, M. T. Larsen ajoute le *wāšī'um*, beaucoup plus rare, qui signifie littéralement « celui qui part »<sup>17</sup>.

Le *kaššārum* « frêteur » et le *sāridum* « ânier professionnel » font, tous les deux, partie intégrante de la caravane et sont rémunérés pour leurs services au sein de celle-ci. Le *kaššārum* est non seulement en charge de l'équipement et de l'entretien des biens et des animaux en cours de route, mais il joue de plus le rôle de chef de transport. Il reçoit en compensation un capital d'exploitation exempt d'intérêt qu'il peut faire fructifier à sa guise. Il est quelquefois recruté au sein des *šuhārum* « serviteurs » d'une firme<sup>18</sup>.

Le *sāridum* appartient également au personnel caravanier, mais contrairement au *kaššārum*, il est engagé contre salaire sur un tronçon du trajet ou pour une durée déterminée ; sa tâche consiste à diriger les ânes lourdement chargés : c'est un professionnel<sup>19</sup>. Contrairement au *kaššārum*, le *sāridum* demeure anonyme.

Egalement anonymes sont les DUMU *ummi'ānim* ou les *tamkārum* qui ont en charge les marchandises et valeurs non seulement lors du transport, mais également lors de leur vente et de leur distribution une fois arrivées à destination. Le DUMU *ummi'ānim* se voit fréquemment confier diverses sommes d'argent appartenant à plusieurs individus pour un transfert sur Kaniš ou Aššur. Il intervient lorsque la personne désirée et désignée pour ce rôle n'a pu être contactée, il est généralement précisé qu'il s'agit d'un individu digne de confiance<sup>20</sup>. Le *tamkārum*, en revanche, reçoit, à son arrivée en Anatolie, les marchandises qu'il doit négocier dans différentes villes anatoliennes.

A côté de ces personnages, de nombreux marchands, désignés par leurs anthroponymes, apparaissent dans les textes en tant que sujets ou compléments de verbes indiquant leur fonction de transporteur. Ainsi, les contrats de transports, après l'énumération des valeurs ou marchandises, et facultativement dans le second cas, du nombre d'ânes achetés pour leur transport, portent la mention *ana NP apqid* « j'ai confié à NP (pour le transport) ». Lorsque, par lettre, un marchand informe ses interlocuteurs de l'arrivée imminente d'un convoi formé à leur intention, ou encore que les destinataires accusent réception de marchandises, tous précisent le nom du ou des transporteurs et établissent le décompte des frais occasionnés en cours de route afin de justifier le montant de la somme d'argent expédiée en retour par un transporteur. Si le verbe *našā'um* « porter » au permansif s'applique davantage au transporteur d'une quantité d'or ou d'argent en provenance d'Anatolie et expédiée à Aššur, en revanche, *radā'um* « conduire » est généralement choisi pour caractériser le mouvement opposé d'un

<sup>15</sup>Dans ce sens, voir le texte CCT 3, 13, 4-5 = C. Michel, *ITPA*, n° 24, des achats ont été réalisés à Aššur sur de l'argent apporté par Šū-Ištar : *iš-ti a-li-ki-im, pá-ni-im-ma šu-išā-tár: né-ba-kam* « nous enverrons Šū-Ištar avec la prochaine caravane ». La notion de régularité de ces départs est claire dans TC 2, 44, 31-33 : *té-er-ta-kà iš-ti, a-li-ki-im: a-li-ki-ma li-ta-lá-kà-ma* « que tes ordres arrivent avec chaque voyageur ». Au cours de la période Ib du *kārum* de Kaniš, un *ālikum* peut tenir le rôle d'un messager, cf. M. T. Larsen, *OACC*, 276. A Mari, les dérivés *ālikum* et *ālik idim* ont respectivement été traduits par « ambassade » et « escorte » : D. Charpin, *ARMT XXVI/2*, 143. Cependant, lors de cette 38<sup>e</sup> *RAI*, B. Lafont a montré que l'*ālik idim* correspond davantage à un « accompagnateur » jouant parfois le rôle d'un « messager ».

<sup>16</sup>Ce substantif est formé sur le verbe *batāqum* dont le sens premier est « couper, détacher » et renvoie à une livraison spéciale. Voir par exemple CCT 4, 28b, 17-18 : *a-na ba-ti-qi-im, dī-in-ma lu-ša-ak-šī-du-nim* « donne-(le) à un messager-*bātiqum* afin qu'on me le fasse parvenir ».

<sup>17</sup>M. T. Larsen, *OACP*, 96. Le CAD A II, 348a propose la traduction de « messager » pour ce mot (TC 3, 69, 31).

<sup>18</sup>Voir par exemple BIN 4, 98, 7-9 : *ú-ma-ma-an i<sup>1</sup>-na šú-ha-ri, ša a-ma-kam wa-áš-bu-ni šurā-dam, kà-ša-ri: a-na-kam lá nu-ša-ar* « enfin, envoyez-moi quelqu'un parmi les serviteurs qui se trouvent là-bas, (car) ici, nous ne pouvons pas engager de frêteurs » ; ce texte a été étudié et édité dans C. Michel, *ITPA*, n° 91. Ce terme a été analysé par L. Matouš, *Anatolian Studies presented to H. G. Güterbock* (1974), 195-200, qui a proposé la traduction de « Packmeister ». Voir également M. T. Larsen, *OACP*, 41, n. 61 et K. R. Veenhof, *AoF* 15, 249 « caravan leader ».

<sup>19</sup>Cf. K. R. Veenhof, *AOATT*, 10.

<sup>20</sup>Cf. M. T. Larsen, *OACP*, 96.

convoyeur d'étoffes et d'étain d'Aššur vers Kaniš. *Wabālum* « apporter » est, quant à lui, employé invariablement dans l'un ou l'autre sens<sup>21</sup>. Les anthroponymes sujets de ces trois verbes, tout comme le *kaššārum*, reçoivent parfois un *be'ulātum* « capital d'exploitation » en rémunération pour leur rôle de transporteur ; parmi ceux-ci, nous retrouvons les noms de marchands connus pour avoir assuré cette fonction au sein de firmes commerciales : Elā et Kulumāya pour la firme de Pūšu-kēn ou Šū-Sîn, fils de Buzāzu pour celle de Šalim-ahum<sup>22</sup>.

## 2. LES ATTESTATIONS DE ŠĒPUM ET ELLATUM DANS LES TEXTES PALÉO-ASSYRIENS

*Šēpum* et *ellatum* sont donc employés non seulement pour désigner un transport de marchandises, mais également pour définir des individus en relation avec ces marchandises. Seule une analyse détaillée des références à ces deux vocables dans le matériel paléo-assyrien actuellement disponible peut alors permettre d'en préciser le sens et de définir les véritables fonctions des individus qu'ils caractérisent. Les mentions de ces deux termes dans nos sources sont relativement fréquentes ; de rares textes font apparaître simultanément ces deux termes et méritent dès lors une attention particulière.

### 2.1. šēpum

L'emploi de l'akkadien *šēpum* est relativement fréquent dans nos tablettes et concerne plus de 150 textes ; moins d'une dizaine d'entre eux relève de son sens propre « le pied »<sup>23</sup>. Tous les autres marquent l'utilisation de l'expression *šēp* suivie d'un ou de deux anthroponymes ou d'un pronom possessif suffixe. La traduction communément admise pour cette formulation est « transport de/transporté par un tel ».

L'expression *šēp* NP dans ces documents ne concerne pas loin d'une centaine de personnages différents. Dans seulement cinq cas, l'auteur de la tablette estime nécessaire d'indiquer le patronyme du marchand auquel est affecté le *šēpum*, tandis que, à dix autres reprises, il se passe du nom propre de l'individu concerné et se contente du seul nom de son père. *Šēpum* est associé à deux anthroponymes une quinzaine de fois. Le même terme, toujours à l'état construit, est suivi par un pronom enclitique dans une soixantaine d'occurrences. Ce pronom possessif est alors systématiquement au singulier pour personnaliser l'auteur du texte, son interlocuteur, ou bien il fait référence à une personne précédemment nommée<sup>24</sup>.

<sup>21</sup>Notons cependant que cette règle n'est pas stricte. Voir par exemple CCT 3, 4, 26-32 : 2 GÚ 11 *ma-na*, AN.NA *ku-nu-ku* 35 TÚG *ku-ta-nu*<sup>1</sup>, 2 ANŠE *ša-la-mu* 6 *ma-na* AN/NA, à <sup>2</sup>/<sub>5</sub> *ma-na* KÙ.BABBAR, *a-qá<sup>1</sup>-ti-šu mi-ma a-nim, i-a-um Ku-ru-ub-išā-tár, na-áš-a-ku-nu-ti* « 2 talents 11 mines d'étain scellé, 35 étoffes *kutānu*, 2 ânes noirs, 6 mines d'étain et <sup>2</sup>/<sub>5</sub> mines d'argent pour sa part, tout cela, Kurub-Ištar et moi-même nous vous l'apportons ». Lorsque *wabālum* apparaît avec *radā'um*, il se réfère le plus souvent à un transport d'argent sur Aššur, TC 2, 6, 4-8 et 12, 13, 22-24 : ... 11 *ma-[n]a* KÙ.BABBAR *ni-is-ha-sú DIRI E-[l]á, ub-lam ŠĀ.BA* 2 GÚ 10 *ma-na*, AN.NA *ku-nu-ki-ni* 9 *ma-n[a]*, AN.NA<sup>ak</sup> *qá-tim*... 10 *ku-ta-nu*... 1 ANŠE *ša-lá-mu* <um>... ŠU.NIGÍN *lu-qú-tim* 11 *ma-na*, KÙ.BABBAR *mi-ma a-nim, E-lá i-ra-dl-a-ku-nu-ti*.

<sup>22</sup>Voir les textes CCT 2, 2, TC 2, 6, TC 3, 21 ou 36, et P. Garelli, *Festschrift L. Matouš*, 112.

<sup>23</sup>Voici quelques exemples où *šēpum* signifie effectivement le pied. CCT 4, 1a, 3 : *ki-ma šē-ep<sup>d</sup>IM ra-pi-dim, É<sup>tf</sup>: ra-hi-iš* « comme par le pied rapide d'Adad, ma maison est inondée » ; CCT 3, 20, 40 : *šē-ep i-lí-kà ša-ba-at* « saisi le pied de ton dieu » ; CCT 3, 25, 19-20 : *a-wi-lum, šē-ep-šu: a-na A-lim<sup>ki</sup> li-iq-ru-ba/am* « que l'homme s'approche d'Aššur » (C. Michel, *ITPA*, n° 4) ; CCT 4, 38a, 5-6 : *šē-pé-a: a-šar: ú-ku-šī-im, ú-kà-áš-ma* « (quant au fer de météorite...) je me transporterai là où il le faudra » ; HUCA 40, L29-581, 8-10, *hu-zi-ru-um e-gis-ir-ma, am-qú-ut-ma šē-pl, dš-té-be-er-ma* « un porc s'est mis en travers de mon (chemin), je suis tombé et je me suis brisé une jambe » ; Kt *ik* 120, 12 = K. Balkan, AS 23, 3-4 : *šē-ep-kà ru-qá-at* « ton pied est loin (tu vis loin) » ; Neçr. C 1 = K. R. Veenhof, *Anatolia and the Ancient Near East, Studies in Honor of T. Özgüç* (1989), 518, 7 : *i-na šē-pé-a a-lá-ak* « devrais-je aller à pied? »

<sup>24</sup>Un seul exemple fait apparaître la notation *šēpikunu* « votre *šēpum* », car l'auteur s'adresse conjointement à plusieurs correspondants : AnOr 6, 6, 7 lettre rédigée par Imdilum et Iddin-Adad à l'attention de [NP] et Puzur-Ištar : « que ce soit les étoffes ou l'étain *ša šē-pl-ku-nu* ». De même, un seul texte fait exception à ces observations d'ensemble dans l'utilisation du terme *šēpum* ; il s'agit d'une lettre expédiée par Enlil-bāni à ses représentants relative à un convoi d'étain et d'étoffes lui appartenant. Enlil-bāni demande à ses interlocuteurs d'intervenir auprès du *kārum* à propos de prélèvements sur son étain qui lui semblent abusifs. A cette occasion, il emploie l'expression *iššēp annakim* « (la valeur) du chargement d'étain », KUG 34, 29-32 : *i-nu-mi: šup-pá-am ta-ah-ri-ma-ni-ni, 5 ma-na.TA: ú-ša-he-ru-nim: u<sub>4</sub>-ma-am, i-šē-ep: AN.NA 5 ma-na.TA, uš-ta-áš-ni-ú-ma: ú-ša-he-ru-nim* « lorsque vous avez certifié la tablette, ils avaient déduit cinq mines (par talent d'étain), aujourd'hui, ils ont

En définitive, le sens figuré de *šēpum* n'est jamais employé pour définir un transport ou un convoi puisque le terme n'apparaît jamais seul ; en revanche, il sert à désigner les « fonctions » d'un ou de deux individus en rapport à des produits destinés à voyager entre Aššur et l'Anatolie. Dès lors, l'identité de cette personne est spécifiée par son anthroponyme et parfois son patronyme, ou encore par un pronom possessif suffixe s'y référant.

## 2.2. *ellatum*

Le terme *ellatum*, tout en étant moins courant que *šēpum* dans les sources paléo-assyriennes, est néanmoins abondamment documenté. Il intervient aussi bien sous sa forme akkadienne avec une assimilation régressive vocalique fréquente (*ella/utum, e/illa/itim, ellatam, ellat* NP), que sous son idéogramme sumérien ELLAT auquel le scribe ajoute parfois un complément phonétique akkadien<sup>25</sup>. Près d'une centaine de tablettes paléo-assyriennes font référence à ce terme pour caractériser une caravane ou un individu en relation avec cette caravane. En effet, *ellatum* est employé la moitié du temps pour faire allusion de façon évasive à une caravane non définie, ou encore, par extension, à une entreprise commerciale où plusieurs associés possèdent des parts ; dans les deux tiers de ces mentions, le scribe a opté pour l'idéogramme sumérien. Ce terme n'est attesté que dans une soixantaine de sources à l'état construit suivi d'un unique nom propre (le plus souvent sous la forme ELLAT<sup>(at)</sup> NP, mais également parfois en akkadien : *e-la/á-at* NP), ou encore d'un pronom possessif suffixe (une petite dizaine d'occurrences). Dans quatre cas seulement le scribe a estimé indispensable d'indiquer le patronyme du marchand, et à trois autres reprises, seul ce dernier sera notifié. L'ensemble de ces citations ne concernent qu'une trentaine de personnages<sup>26</sup>. L'expression *ellat* suivie d'un nom propre a généralement été traduite par « caravane appartenant à untel » ou encore « entreprise de untel »<sup>27</sup>.

En fin de compte, si le *šēpum* peut être associé à deux anthroponymes, *ellatum* ne sera jamais accompagné de plus d'un seul nom à la fois ; son utilisation par les scribes paléo-assyriens est plus classique que celle de *šēpum*. Cependant, le sens technique dérivé adopté par les marchands pour ce mot, à savoir « entreprise à caractère commercial », complique l'étude des références à ce vocable dans son sens propre ; l'examen de chaque occurrence est alors nécessaire.

## 2.3. Attestations conjointes de *šēpum* et *ellatum*

Seules les mentions simultanées d'*ellatum* et *šēpum* dans un même texte peuvent permettre de les définir l'un par rapport à l'autre, ou encore de noter les préférences du scribe en faveur de l'utilisation de l'un des deux. Ces termes sont attestés ensemble dans une petite quinzaine de tablettes seulement ; le plus souvent, ils interviennent dans des sections se rapportant à des sujets très différents. En réalité, il n'y a que quatre textes qui offrent des indices sur un lien ou sur d'éventuelles distinctions qu'il convient d'établir entre ces deux vocables.

Aussi bien l'*ellatum* que le *šēpum* sont employés lors d'un transport de marchandises et peuvent être inclus dans une énumération des différents convois faisant route entre Aššur et l'Anatolie ; le scribe s'applique cependant à préciser s'il est plutôt question de l'un ou de l'autre<sup>28</sup>. Toutefois, le *šēpum* serait

derechef déduit cinq mines (par talent) sur le chargement d'étain ». Dans cet exemple *šēpum* serait à comprendre comme *awitum* : (valeur du) chargement d'étain. L'éditeur de cette tablette, K. Hecker, *KUG*, p. 83 a traduit cette expression par « beim Transport des Zinns ». Pour une explication de ce texte, voir la recension de K. R. Veenhof, *BiOr* 24, 187b.

<sup>25</sup>K. Hecker, *GKT*, 17c, donne en exemple *BIN* 4, 84, 13 *e-lu-tum* et *BIN* 4, 145, 1 *i-li-ii-šu*.

<sup>26</sup>Notons qu'il peut y avoir une confusion entre *ellatum* « caravane » et *elitum* « paquet au sommet » d'une charge d'âne et contenant le plus souvent des étoffes, ceci à cause de l'absence quasi-systématique du redoublement consonantique dans les tablettes paléo-assyriennes. *Elitum* n'est pas utilisé à l'état construit, mais sous la forme *elitum ša* NP (*TC* 3, 77, 3 ou *TC* 3, 128A, 11).

<sup>27</sup>Cf. *AHW*, 372b et *CAD IJ* à *illatu*, 83a. Pour le sens dérivé technique d'*ellatum*, voir, *CAD IJ*, 84a, *AOATT*, 134 où K. R. Veenhof traduit *ellatum* par « the trading company/entreprise of... » et M. T. Larsen, *Iraq* 39, 135-137. Notons que ce terme est attesté avec le sens de caravane dans le texte paléo-babylonien *AbB* 12, 55, 8-9 ; son éditeur remarque toutefois le caractère assyrien de cette lettre et du corpus auquel elle appartient.

<sup>28</sup>Voir par exemple *HUCA* 39, L29-574, 10-14 = *lu-qa-ti lu ša šē-ep*, *DUMU* *ir-ra-a lu ša Dan-a-šur, ir-df-a-ni lu ša*

de taille inférieure à l'*ellatum*, dont il fait éventuellement partie ; un document précise que la marchandise voyage dans le *šēpum* de NP<sub>1</sub> par la caravane-*ellatum* de NP<sub>2</sub><sup>29</sup>. L'*ellatum* comporte même plusieurs *šēpum*, d'où sa traduction par caravane qui lui convient parfaitement<sup>30</sup> :

« Pour la marchandise précédente provenant d'Aššur-*tāb*, du *šēpum* de Sukkallum, ou encore la marchandise du *šēpum* d'Aššur-*tāb* et d'Ikūnāya qui est entrée à Kaniš avec l'*ellatum* d'Iddin-Kūbum. »

Le *šēpum* correspond donc à un petit transport qui, uni à d'autres, peut former une caravane-*ellatum*.

## 3. CARACTÉRISTIQUES AFFÉRENTES AUX EXPRESSIONS ŠĒP NP ET ELLAT NP : TRANSPORTS ET PERSONNAGES

Ces quelques centaines d'occurrences des termes *šēpum* et *ellatum* dans les tablettes paléo-assyriennes offrent des indices non seulement relativement au *šēpum* et à l'*ellatum* eux-mêmes, mais également aux individus en relation avec ces convois de marchandises. Ainsi, nous pouvons glaner de nombreux renseignements sur le contenu du *šēpum* et de l'*ellatum*, qu'il s'agisse de leur taille moyenne respective ou encore de la nature des produits transportés. Ceux-ci, ajoutés à d'autres éléments, indiquent les trajets parcourus par le *šēpum* ou l'*ellatum*. L'anthroponyme cité dans les expressions *šēp* NP ou *ellat* NP intervient parfois dans d'autres sections de la tablette et l'on peut observer, d'une part, si ce marchand voyage effectivement ou non avec le *šēpum* ou l'*ellatum*, et d'autre part, s'il a un lien quelconque avec tout ou partie de la marchandise formant le *šēpum* ou l'*ellatum*. Une synthèse de ces différentes données devrait permettre de confirmer ou de rejeter les hypothèses avancées jusqu'à présent pour ces deux termes. Ainsi, par exemple, nous savons que les convois organisés à Aššur en direction de l'Anatolie sont constitués d'étain et d'étoffes chargés à dos d'ânes et dirigés par les frètesurs-*kaššārum* assistés des âniers-*sāridum*. Une fois arrivés en Anatolie, les marchandises et les ânes sont vendus, et ces derniers servent désormais au transport des produits faisant l'objet d'un commerce interne à l'Asie Mineure. M. T. Larsen en a déduit qu'au retour sur Aššur, l'or et l'argent issus de la vente des marchandises, en moindre quantité, sont transportés à dos d'homme en caravanes pédestres ; il n'est donc plus nécessaire d'engager des âniers-*sāridum*<sup>31</sup>. Or l'*ellatum*, selon les dictionnaires, désignerait une caravane d'ânes et, dès lors, ne pourrait pas s'appliquer à un convoi destiné à Aššur, tandis que le *šēpum* pourrait définir un transport aussi bien depuis Aššur vers l'Anatolie qu'effectué en sens inverse.

### 3.1. Composition et taille des *šēpum* et *ellatum*

Le contenu d'un convoi est ordinairement décrit par le terme général *luqūtum* « marchandises » ; cependant, lorsque le texte offre des précisions, il s'avère qu'aussi bien le *šēpum* que l'*ellatum* sont composés le plus souvent d'un chargement d'étain et d'étoffes à dos d'ânes<sup>32</sup>. Il arrive cependant que seul l'étain ou les étoffes soient mentionnés<sup>33</sup>. Ces dernières sont de nature et de qualité variées :

ELLAT<sup>at</sup>, *DUMU* *šū-dEN.LÍL AN.NA<sup>ki</sup>*, à TUG<sup>hi</sup>-a *ma-lá* : *iz-ku-ú-ni-ni*. Texte commenté par K. Hecker, *Afo* 31, 84 à propos de l'édition qu'en a faite W. C. Gwaltney, *HUCA* sup 3, texte 19.

<sup>29</sup>Tablette inédite *Cole* 9, 1-4 communiquée par K. R. Veenhof : « je suis intéressé pour (un montant) de 6 1/2 mines 9 2/3 sicles d'argent de mon *šēpum* dans l'*ellatum* d'Aššur-taklāku, fils de Šū-Enlil », que l'on pourrait également comprendre par « je possède une part se montant à 6 1/2 mines 9 2/3 sicles d'argent issues de mon *šēpum* dans l'entreprise commerciale d'Aššur-taklāku, fils de Šū-Enlil », 6 1/2 *ma-na* 9 2/3 GÍN, KÚ.BABBAR *ša šē-pi-a, i-na* ELLAT A-šur-ta-ak-lá-ku, *DUMU* *šū-dEN.LÍL ad-ma-ku*. Les deux interprétations sont possibles selon que l'on attribue ou non à *ellatum* et *adāmum* leurs sens techniques, pour ce dernier terme, cf. *NABU* 1991/91. Cependant, la première traduction est confortée par le texte *JJP* 11/12, 113, 1-7 (cf. *infra*).

<sup>30</sup>*JJP* 11/12, 113, 1-7 : *a-na lu-qa-tim pá-n[i-tim]*, *ša A-šur-DU<sub>10</sub> ša šē-[ep]*, *šá-kà-lim lu lu-qa-ti-[im]*, *ša šē-ep A-šur-DU<sub>10</sub> à, i-ku-na-a ša iš-ii EL[LAT]*, *i-df-ku-bi-im a-na Kà-ni-[iš]*, *e-ru-ba-ni*, texte édité dans C. Michel, *ITPA*, n°132.

<sup>31</sup>Cf. M. T. Larsen, *OACP*, 94.

<sup>32</sup>Voir par exemple *CTMMA* 1, 74, 2-4, lettre adressée à Imdilum par Aššur-*tāb* : ... *i-na, 40 ma-na AN.NA pá-ni-im, ú 20 ku-ta-ni ša šē-pi-a* « sur le précédent (convoi) de 40 mines d'étain et de 20 étoffes-*ku-tānu* de mon *šēpum* » ; *BIN* 4, 149, 1-6, [x] *ku-ta-ni* à, 20 LÁ 1/2 *ma-na* AN.NA, *i-na e-ra-dāb*, ELLAT<sup>im</sup> *a-na, A-šur-i-mi-ii a-da-an-ma* « j'ai donné [x] (étoffes)-*ku-tānu* et 19 1/2 mines d'étain à Aššur-*imitti* à l'arrivée de la caravane-*ellatum* ».

<sup>33</sup>Étain : *TC* 2, 11, 14-18, lettre d'Aššur-bāni et Šalim-Aššur à Pūšu-kēn : ... *lu-qa-tum, [ša šē-ep A-šur-ma-lik, 4 GÚ AN.NA, ú li-wi-sá, i-ta-aš-a-kum* « la marchandise du *šēpum* d'Aššur-malik - 4 talents d'étain et son emballage - est partie vers toi » ; *BIN* 4, 19, 11-15 : ... 4 GÚ AN.NA, à *it-ra-sá* : *ša ELLAT<sup>at</sup>, A-šur-ta-ak-lá-ku : E-lá-ma, A-šur-na-da : ú Qar-wi-a, il<sub>5</sub>-qé-*

*kutānum* (ATHE 61, 5 ou CCT 2, 11a, 15), *šurum* (R. Biggs, *Studies Saggs*, 9) ou *kabtum* (CCT 4, 21b, 5), et l'on trouve même de la laine dans un convoi-*ellatum*<sup>34</sup>. En revanche, le *šēpum* et l'*ellatum* contiennent beaucoup plus rarement de l'argent, mais l'expression KÜ.BABBAR *ša šēp/ellat* NP est confuse, car elle revêt un double sens, à savoir « l'argent inclu dans le *šēp/ellat* de NP » ou encore « l'argent (issu de la vente des marchandises) du *šēp/ellat* de NP »<sup>35</sup>.

De nombreux documents voyagent dans ces convois, qu'il s'agisse de courrier à distribuer aux destinataires, ou encore des comptes détaillés des transports eux-mêmes. Tout voyage organisé entre Aššur et l'Asie Mineure, et a fortiori les *šēpum* et *ellatum*, permet d'assurer l'acheminement du volumineux courrier des marchands paléo-assyriens. Ainsi, les tablettes-*šuppum*, les instructions ou rapports-*tērtum* ou encore les lettres-*našpartum* échangées entre les membres d'une même famille ou entre collègues, sont-elles confiées aux bons soins des messagers, voyageurs et responsables de convois<sup>36</sup>. D'autres documents, parfois joints aux transports-*šēpum*, sont des comptes précis de leur contenu, et doivent être délivrés à leur destinataire en même temps que la marchandise : il s'agit de tablettes-*šuppum* (P. Garelli, *Festschrift L. Matouš*, 14, 17) ou des *memoranda-tahsistum* (CCT 5, 17c, 11–12). L'organisation d'une caravane-*ellatum* assure également une certaine sécurité à des voyageurs isolés voulant éviter l'épreuve d'un trajet long et dangereux ; plusieurs individus profitent ainsi du départ d'un convoi pour s'y joindre<sup>37</sup>.

Enfin, les chargements comportent toutes sortes d'objets divers plus ou moins précieux nécessaires à la vie quotidienne des marchands assyriens installés en Asie Mineure : des couvertures en laine (CCT 1, 35, 3), des boucles de chaussures (TTC 19, 17) ou encore des matériaux rares telle la pierre précieuse-*husārum* (KTS 2, 30, 19)... Par contre, il semble que seule la caravane-*ellatum* puisse comprendre du cuivre, transporté en quantités importantes, à dos d'ânes, entre les différentes cités anatoliennes<sup>38</sup>. Les marchandises au sein d'un transport-*šēpum* sont rangées en caisses-*šuqlum*, paquets-*nēpišum*, sacs en cuir-*naruqqum* ou paquets situés au sommet des charges d'ânes-*ēlitum*<sup>39</sup>, et sont

ú « Elamma, Aššur-nādā et Qarwīya ont pris 4 talents d'étain et son surplus de la caravane-*ellatum* d'Aššur-taklāku ». Etoffes : CCT 2, 12b, 10–12, 14–16, lettre de Puzur-Sin, Būr-Aššur, Ili-wedāku et Aššur-taklāku à Puzur-Aššur : ... i-na 1 me-at, TÚG<sup>h4</sup> ša šē-ep, Lá-gé-ep... i-na, 3 me-at ša šē-ep, Šu-iš4-tár, et Sch 5, 4', 7', 11'–12' publiée et éditée par P. Garelli, RA 58, 62.

<sup>34</sup>CCT 1, 35, 3–8, notice comptable : ... 30 pá<sup>1</sup>-na-ri SÍG<sup>h4</sup> ša 28 5/6 ma-na 2 \* 1/2 GÍN, ša ELLAT : Pu-šu-ke-en6, i-na Qá-ar-pá-ta, Ú-šú-ur-ša-a-šár, il5-gé-ma « Ušur-ša-Aššur a pris 30 couvertures en laine de 28 5/6 mines 2 1/2 sicles de la caravane-*ellatum* de Pūšu-kēn dans Qarpatā ».

<sup>35</sup>Ainsi, dans la tablette CCT 3, 13, 2–8, 11–12, il y a la mention de plusieurs *šēpum* chargés essentiellement d'argent : ... KÜ.BABBAR, ša šē-ep Šu-iš4-tár ša i-li-kà-ni, šf-mu-um : ša-im : iš-úf a-li-ki-im, pá-ni-im-ma Šu-iš4-tár : né-ba-kam, i-na 21 ma-na KÜ.BABBAR ša šē-ep, A-lá-bi-im, 8 ma-na KÜ.BABBAR, ak-šu-ud... KÜ.BABBAR ša šē-ep, dUTU-tap-pá-i : a-dí-ni : la e-ru-ba-am. L'auteur précise qu'avec l'argent du *šēpum* de Šū-Ištar, des achats ont été effectués (à Aššur) ; pour une édition de ce texte, cf. C. Michel, *ITPA*, n° 24. En revanche, dans la lettre CCT 4, 5b+6a qu'il expédie à Aššur-nādā, Ili-šum et Aššur-taklāku, Aššur-iddin réclame l'argent issu de la vente de la marchandise du *šēpum* d'Ili-šum, l. 9–12 : KÜ.BABBAR 30 ma-na, ša šē-ep : l-lí-a-lim, pá-ni-tim, šē-bi4-lá-nim « envoyez-moi les 30 mines d'argent (issues) du *šēpum* antérieur d'Ili-šum ». Par la reconnaissance de dette ICK 2, 129, nous observons qu'une caravane-*ellatum* peut également contenir de l'argent l. 18'–20' : 15 ma-na K[Ü.BABBAR], ni-is-ha-sú wa-ta-ar : ša-du-a-sú [ša-bu], i-na ELLAT<sup>at</sup> : A-šur-ma-lik.

<sup>36</sup>Dans les transports-*šēpum* on trouve des *šuppum*, TC 3, 92, 14–16, lettre d'Aššur-iddin à Aššur-nādā : ú šup-pá-am šu-a-úf, Šu-a-šur i-šē-pi-šu, ub-lá-kum « et cette tablette, Šū-Aššur te l'a apportée dans son *šēpum* », des *našpartum*, CCT 2, 34, 26–28, extrait adressé à Innāya par Šū-Kūbum : a-šé-er na-dš-pá-ra-tim, ša i-šē-ep Pu-šu-ke-en6, ú-lá-pl-ta-ku-ni « en plus des messages que je t'ai écrits (et envoyés) par le *šēpum* de Pūšu-kēn » (C. Michel, *ITPA*, n° 76), ou encore des *tērtum*, cf. P. Garelli, RA 59, 167–168, texte n° 29, 4–5 (*supra* note 16). Par les caravanes-*ellatum* circulent également des *šuppum*, TC 3, 1, 12–13 : i-na ELLAT<sup>at</sup> ELLAT<sup>at</sup>, šup-pu-ni i-lu-ku-ni-kum-ma « de caravanes en caravanes nos tablettes te sont parvenues », ou encore des *tērtum*, CCT 6, 45b, 5–7, C. Michel, *ITPA*, n° 245 : té-er-ta-kà, iš-úf e-lá-tim En-na-num, i-ra-dí-a-kum « Ennānum te conduit tes instructions avec la caravane ».

<sup>37</sup>C'est fréquemment le cas pour les caravanes-*ellatum*, voir par exemple VAT 9230, 17–19, citée par J. Lewy, *ArOr* 18/IV, 374, n. 49 : E-num-a-šár DUMU, ša-lim-a-hi-im, iš-úf ELLAT<sup>im</sup> i-lá-ak « Ennum-Aššur, fils de Šalim-ahum voyagera avec la caravane ». En revanche, nous n'avons relevé aucun exemple pour les transports-*šēpum*.

<sup>38</sup>BIN 4, 31, 19–20 : 20 ma-na URUDU šf-ku-um, i-pá-ni i-lá-tim na-dí « 20 mines de cuivre en morceaux sont déposés dans la caravane ».

<sup>39</sup>Ces précisions nous sont apportées par les transports-*šēpum* dont l'intervention se réfère toujours à un convoi déterminé contrairement aux caravanes-*ellatum*. Des caisses-*šuqlum* sont mentionnées dans KTS 2, 48, tandis que les paquets-*nēpišum* apparaissent dans la lettre KTS 1, 29a, 23–25. Pour les paquets-*ēlitum* cf. *supra* note 31. Cependant les sacs en cuir-*naruqqum* sont mentionnés au sein d'une caravane-*ellatum*, BIN 4, 168 et peuvent représenter le capita' d'une entreprise.

parfois issues d'un commerce de contrebande<sup>40</sup>. Mais frauder semble impossible par le biais des caravanes-*ellatum* ; Buzāzu, dans une lettre qu'il expédie à plusieurs de ses collaborateurs, leur explique<sup>41</sup> :

« Le chemin détourné n'est pas approprié pour entrer et vous ne pourrez pas y faire passer mon étain et mes étoffes, (ceux-ci) doivent entrer (régulièrement) par la caravane. »

La taille de ces différents convois peut varier énormément ; si l'on trouve des transports-*šēpum* constitués d'une quantité d'étain inférieure au talent et de quelques dizaines d'étoffes, d'autres atteignent plus de cinq talents (150 kg) d'étain ou 300 étoffes<sup>42</sup>. Pour la caravane-*ellatum*, la marchandise se compte en quantités plus importantes et sa valeur peut atteindre les 410 talents (12,3 tonnes) d'étain<sup>43</sup> ! Pourtant, ces convois d'envergure sont relativement rares et les mentions de caravanes comportant plus d'une dizaine d'ânes sont exceptionnelles<sup>44</sup>. Par ailleurs, certains transports-*šēpum* sont de taille équivalente à des caravanes-*ellatum* et se composent d'un nombre identique d'ânes de bât, à savoir environ quatre ou cinq<sup>45</sup>.

Ces différences de taille ainsi que les possibilités de fraude offertes par le *šēpum* et impossibles par le biais de l'*ellatum*, impliquent que le premier n'est pas systématiquement inclu dans le second, qu'il possède sans doute une organisation légèrement différente, moins lourde : sa taille plus petite lui autorise vraisemblablement davantage de discrétion.

### 3.2. Trajets effectués par le *šēpum* et par l'*ellatum*

La nature des produits transportés respectivement par le *šēpum* et par l'*ellatum* est une indication précieuse pour la direction prise par ces convois. Ainsi, dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit d'étoffes et d'étain, le transport-*šēpum* et la caravane-*ellatum* sont organisés à Aššur afin d'exporter ces denrées vers l'Asie Mineure. Plus rarement, lorsqu'ils comportent de l'argent, on peut imaginer que ce métal est à destination d'Aššur. Cependant, peut-on pour autant trouver des *šēpum* ou des *ellatum* ailleurs qu'entre Aššur et l'Anatolie, qui desserviraient également des circuits internes à l'Anatolie ?

De façon générale, les indications topographiques sont rares dans les tablettes paléo-assyriennes ; pourtant, lorsque le scribe précise les noms des lieux traversés par un *šēpum*, on constate que ceux-ci se situent d'ordinaire sur la route suivie par les marchands assyriens entre Aššur et Kaniš : Qaṭṭara (CCT 2, 33 ; 3, 13), Burallum (VAT 9295 = J. Lewy, *OrNS* 21, 266, n. 2), Timilkīya (inédit communiqué par K. R. Veenhof) ou Uršu (CCT 3, 9). Nombre de ces transports sont mentionnés à leur arrivée à Kaniš, d'où la marchandise est ensuite expédiée sur d'autres grands centres anatoliens tels Burušhattum. Toutefois, le scribe n'utilise dès lors plus l'expression *šēp* NP, mais annonce que la marchandise est expédiée

<sup>40</sup>Il s'agit alors très souvent d'étoffes, même si l'on trouve parfois la mention d'étain passé en fraude. Pour la fraude sur les marchandises, cf. K. R. Veenhof, *AOAT*, 305–321, et CCT 4, 33a, 4–5 : 16 TÚG<sup>h4</sup> ša pá-zu-ur-tim, ša šē-ep A-šur-ba-dš-úf, ou encore, CCT 5, 38a, 12–14 : 2/3 ma-na KÜ.BABBAR pá-zu-ur-ti, TÚG<sup>ba-úf</sup> šu ša šē-ep, Bur-sú-in-ma dš-qúl. Notons cependant BIN 6, 140, 17–20 : 1 GÚ 10 ma-na AN.NA 15 ku-ta-nu, i-a-ú-tum 20 ma-na AN.NA, 6 ku-[ta-nu š]a l-šf-<im>-sú-in, i-šē-pi-šu ú-pá-zi-ir.

<sup>41</sup>CCT 6, 22a, 13–17 : ... ha-ra-an, [sú-qi-ni]m a-na e-ra-bi-im, [lá na-ú] ú AN.NA<sup>ki</sup>, [ú TÚG<sup>h4</sup>-a] lá tū-šé-ra-ba-nim, [i-na] ELLAT<sup>im</sup>-ma li-ru-ba-am. Voir également le texte CCT 3, 36b+37a, 15–17, adressé à Šū-Anum par Mannum-kī-Aššur : a-šar pá-zu-ri-im, lu-pá-zi-ru ta-da-ma, ki ELLAT lá i-ru-bu, K. R. Veenhof, *AOAT*, 320. Ceci est clairement expliqué dans une lettre du *kārum* de Kaniš envoyée à Aššur-emuqi et aux membres de sa caravane qui ont sans doute tenté d'enfreindre les règles : « Personne ne passera en fraude étain et étoffes, ceux qui fraudent auront un procès. » ; textes *Kt c/k* 1055 et 1062 cités par K. Balkan, *Anatolian Studies presented to H. G. Güterbock*, 29, n. 2. Cette mise en garde n'a pas suffi puisque le palais leur intentera un procès.

<sup>42</sup>Voir par exemple *CTMMA* 1, 74, 3–4 : 40 mines d'étain et 20 étoffes-*kutānu*, *KUG* 34, 28 : 5 talents 28 2/3 mines d'étain, ou encore CCT 2, 12b, 11, 15, 100 étoffes pour le *šēpum* de Laqēpum et 300 étoffes pour celui de Šū-Ištar.

<sup>43</sup>Cf. J. Lewy, *JAOS* 78, 92, n. 17, texte VAT 9210, la valeur de l'*ellatum* d'Imdīlum se monte à 410 talents x mines d'étain.

<sup>44</sup>Cf. K. R. Veenhof, *AOAT*, 70–76, la caravane la plus importante qu'il ait relevée est citée dans BIN 4, 7 : 17 ânes portant 300 étoffes-*kutānu* et 650 mines d'étain. Tout ceci a été acheté avec l'argent du *šēpum* de Kulumāya, mais le texte ne nous dit pas explicitement si l'ensemble de la marchandise a voyagé en une seule caravane (c'est cependant probable).

<sup>45</sup>Cf. par exemple BIN 4, 36 : 4 ânes, ou BIN 4, 61 : les cinq ânes d'un *šēpum* sont morts chemin faisant.

(*abākum*) ou envoyée (*wabālum* III) depuis Kaniš dans cette ville. L'individu « responsable » du *šepum* resterait, pour sa part, le plus souvent à Kaniš une fois la marchandise remise aux mains d'un nouveau personnage qui assure la liaison entre Kaniš et l'Anatolie centrale<sup>46</sup>. Seules quelques rares exceptions mentionnent effectivement l'arrivée d'un *šepum* jusqu'à des cités-États d'Anatolie centrale<sup>47</sup>. Il en est de même pour les caravanes-*ellatum* qui ne sont quasiment jamais attestées hors du tracé Aššur-Kaniš, on les retrouve à Zalpa (*KTS* 2, 56) ou à Hahhum (*CCT* 4, 30a). Lorsque la route via Hahhum est dangereuse, on emprunte celle qui traverse Uršu puis Māma (*TC* 1, 18, *CTMMA* 1, 81a et *CCT* 2, 11a)<sup>48</sup>.

Même si l'on tient compte de l'orientation particulière de notre documentation, intégralement issue des fouilles de Kültepe/Kaniš, il s'avère que la principale préoccupation des marchands paléo-assyriens est de faire franchir sans encombre à leur marchandise la route qui sépare Aššur de Kaniš, qui représente un millier de kilomètres parcourus en plus d'un mois. Ceci nécessite l'organisation méticuleuse de convois-*šepum* et *ellatum* sous la responsabilité de collègues en qui l'on a toute confiance. A leur arrivée en Anatolie, les convois sont démantelés, et la marchandise remise à plusieurs individus qui en effectuent la vente à Kaniš-même, ou réexportent les produits vers d'autres cités d'Asie Mineure en petits transports, non désignés par des termes spécifiques. Là, ils seront vendus au comptant ou à plus ou moins long terme.

### 3.3. Le marchand désigné par *šep* NP ou *ellat* NP voyage-t-il avec la marchandise?

Selon la traduction traditionnellement adoptée pour *šep* NP, l'individu ainsi caractérisé accomplirait le trajet entre Aššur et Kaniš en tête du convoi de marchandises en tant que chef de transport. Dans la plupart des cas, le déplacement effectif de ce commerçant est prouvé par certaines allusions dans le document où il intervient<sup>49</sup>. Toutefois, nous avons relevé plusieurs références où l'individu désigné par l'expression *šep* NP ne voyage pas avec son *šepum* :

– *CCT* 2, 22, lettre adressée à Mannum-ki-Aššur, Innāya et Ṭāb-Aššur par Ušur-ša-Aššur. Ce dernier se trouve à Aššur et demande à ses correspondants<sup>50</sup> : « Quant à la marchandise de mon *šepum* qui est notre propriété commune, envoyez-moi votre rapport sur le nombre d'étoffes-*kutānum* et d'ânes qu'ils ont réglé. »

<sup>46</sup>Par exemple *CCT* 2, 1, 3–6, lettre de Šalim-ahum à Pūšu-kēn, ce dernier avait écrit : « Lorsque l'étain du *šepum* de Kusāri est entré ici (à Kaniš), je l'ai envoyé à Burušhattum », *ta-āš-pu-ra-am um-ma a-la-ma*, AN.NA *ša šé-ep Ku-sà-ri, ki-ma e-ru-ba-ni a-na, Bu-ru-uš-ha-tim uš-té-bi-ils-šu*. Ou encore, *CCT* 2, 5b, 3–14, M. Ichisar, *ACMI*, 213, lettre d'Imdīlum à Pūšu-kēn : « En ce qui concerne la marchandise du *šepum* d'Ahu-waqar, fils de Zuzur, dès que les droits d'entrée seront prélevés (au palais), que la marchandise descende, et selon mes instructions, envoie ma marchandise à Burušhattum afin que (là-bas) on vende ma marchandise au comptant. » Voir également *CCT* 4, 22b, 4–10, *ACMI*, 227.

<sup>47</sup>Voir par exemple *BIN* 4, 36, 6–8, lettre envoyée à Puzur-Aššur par Adad-šulūli : 50 TÚG<sup>hi-ú</sup>-kà, à 4 ANŠE<sup>hi</sup>-kà : *i-šé-pi-a, a-na Dur-ku-mi-id : ú-šé-ti-iq* « j'ai envoyé à Durhumid tes 50 étoffes et tes 4 ânes dans mon *šepum* », ou encore *KTS* 1, 42a.

<sup>48</sup>*TC* 1, 18, lettre d'Aššur-iddin à Aššur-nādā, 1. 32–46 : *šu-ma a-na Ha-hi-im ta-pá-lá-ah, a-na Ur-šu-ma a-li-ik, a-pu-tum a-pu-tum we-dí-kà-ma, a-li-ik iš-tí ELLAT, a-na Ma-ma lá té-ra-áb, à ma-lá té-er-tí, a-lim<sup>ki</sup> ELLAT<sup>at</sup> a-hi-kà, a-na šál-ší-šu, li-pè-er-sú-ma pá-ni-um <<um>>, i-Ma-ma lu<sup>1</sup>-ší-ma a-na, ma-at Kà-ni-iš [a-na-ma], ik-šu-du ša-ni-um, i-na Ur<sup>1</sup>-šu<sup>1</sup> lu-ší, à ša-li-iš-tum, ki-a-ma lu<sup>1</sup>-ší* « si tu as peur (d'aller) à Hahhum, va (seulement) à Uršu. Je t'en supplie, surtout (n'y va) pas seul et n'entre pas à Māma avec la caravane, selon les instructions de la ville d'Aššur, la caravane de ton frère doit être divisée en trois groupes, que le premier sorte de Māma et seulement lorsqu'il aura atteint sans encombre le pays de Kaniš, laissez sortir le second de la ville d'Uršu et que, de même, le troisième parte. » La seule exception relevée est l'inédite *Prague* I 442 où de l'étain de la caravane-*ellatum* d'Iddin-Kūbum doit être remis dans Šaladuwar ou Wahšūšana.

<sup>49</sup>Par exemple *CCT* 2, 22, lettre expédiée à Mannum-ki-Aššur, Innāya et Ṭāb-Aššur par Ušur-ša-Aššur : « Sur la marchandise du *šepum* d'Ennānum, (si) vous avez vendu l'étain ou les étoffes, alors scellez l'argent des achats et envoyez-le moi... Là-bas interrogez Ennānum, si la tablette se trouve avec lui qu'il vous la donne ; sinon, s'il a laissé la tablette dans Hahhum... », pour une édition de ce texte, 1. 3–6 et 38, cf. C. Michel, *ITPA*, texte, n° 155. Ou encore *CCT* 3, 26a, 9–13, lettre de Su'e'a à Aššur-muttābil : « Je t'envoierai (ton argent) à l'ouverture de la route ou bien moi-même je te l'apporterai dans mon *šepum* », *i-na na-áp-iù, ha-ra-nim, ú-šé-ba-lá-kum, ú-lá i-šé-pi-a a-na-ku, a-na-ší-a-kum*. Voir également les nombreux exemples où l'on trouve des phrases du type : « NP *iššēpišu ubbalakkum*/NP te (l')apporte dans son *šepum* ». *CCT* 4, 5a, 38 : *iššēpišu kaspam lublam*, cf. *supra* note 39 ; *HUCA* sup 3, 30, 10 : *iššēpia ubbalakkum* ; *OrNS* 50, texte 2, 5 : *ina šēpišu pānitiim Kutallānum ublakkum* ; *ATHE* 31, 14, 18 = C. Michel, *ITPA*, 108 : *iššēpika tublu* et *TC* 3, 92, 15 : *Šū-Aššur iššēpišu ublakkum*.

<sup>50</sup>Cf. 1. 9–11, C. Michel, *ITPA*, 155 ; notons 1. 9 que le mot *šepum* est entièrement restitué.

Ušur-ša-Aššur n'aurait donc pas accompagné les marchandises jusqu'à Kaniš,

– *CCT* 2, 8–10, lettre rédigée par Imdīlum à l'attention d'Ennam-Bēlum, Hurašānum et Amur-ilī ; à cette occasion, Imdīlum mentionne son *šepum* et ne se trouve pas au même endroit<sup>51</sup> : « Si Šū-Ištar ne dépose pas les quatre mines d'étain de mon *šepum* à mes représentants dans Aššur... ».

Si, dans les deux exemples précédents, il se peut qu'Ušur-ša-Aššur et Imdīlum aient accompagné la marchandise, puis, après l'avoir remise en bonnes mains, soient immédiatement repartis, le doute n'est plus permis avec la lettre *KTH*, 7 envoyée à Aššur-muttābil par sa sœur Ahaha. Contrairement à l'interprétation proposée par J. Lewy, nous devons comprendre ce document ainsi<sup>52</sup> :

« (A propos de Puzur-Aššur), de l'argent pour une valeur de 10 mines contenues dans mon *šepum*, ici, j'ai (en créance) pour lui, je les lui ferai porter lorsqu'il arrivera. »

Malgré l'implication des femmes dans le commerce à longue distance, il est peu probable que l'une d'entre elles soit chargée d'un transport ; en outre, l'emploi par Ahaha de *wabālum* au système III en relation avec son *šepum* signifie qu'elle pense faire voyager cet argent par une tierce personne. Cette constatation est corroborée par la fréquence d'apparition de certains anthroponymes appartenant à des personnages aussi célèbres qu'Imdīlum, Innāya ou Pūšu-kēn, dans l'expression *šep* NP, il est difficile d'imaginer ces marchands en perpétuels déplacements en tant que simples transporteurs<sup>53</sup>.

En ce qui concerne les noms des marchands mentionnés en rapport avec une caravane-*ellatum*, nos renseignements sont maigres car, le plus souvent, les textes ne relatent pas le trajet effectué par le convoi, mais plutôt les opérations ayant eu lieu *a posteriori* sur la marchandise et les valeurs contenues dans ce convoi. Dès lors que la caravane-*ellatum* réunit non seulement des biens mais également des individus dans le but d'un voyage, l'individu qui intervient dans la formulation *ellat* NP/pronom enclitique, se trouve effectivement avec la caravane<sup>54</sup>. Cependant, tout comme dans le cas du transport-*šepum*, nous avons relevé un exemple où il se pourrait que le marchand relié à la caravane-*ellatum* ne se trouve pas avec cette dernière :

– *CCT* 2, 11a, 15–19, lettre expédiée par Imdīlum à Ikuppīya, Ahu-waqar et Puzur-Ištar<sup>55</sup> : « Les 36 étoffes-*kutānu* de la caravane-*ellatum* d'Aššur-emuqī qu'Aššur-ṭāb a fait sortir, sont perdues dans les montagnes de Māma ; que votre rapport me parvienne (pour me dire) s'il dédommage la caravane ou non. »

En définitive, il apparaît que l'individu désigné par l'expression *šep* NP n'est pas nécessairement un transporteur professionnel rattaché à une firme dont l'emploi occasionnerait des voyages permanents entre Aššur et Kaniš ; nous remarquons en effet que l'aller vers Kaniš, puis le retour vers Aššur avec l'argent issu de la vente des marchandises en Anatolie, est le plus souvent assuré par des marchands distincts<sup>56</sup>. Lorsque l'on a affaire à un convoi de marchandises, les individus définis par la

<sup>51</sup>M. Ichisar, *ACMI*, 219 sq. et C. Michel, *ITPA*, 251. Voir également *VAT* 9218 = *VAS* 26, 13, 30–31, les correspondants d'Imdīlum lui écrivent : « sur une mine 5 sicles d'argent, (on a versé) la taxe d'exportation de ton *šepum*, i-na 1 ma-na 5 GIN KŪ.BABBAR, wa-ší-tám ša šé-pí-kà.

<sup>52</sup>Voir le commentaire de J. Lewy, *KTH*, p. 12, qui traduit par *luqūtum ša šep* NP par « NP est attaché au transport de » et comprend KŪ.BABBAR *šepi išu* par « je suis engagé pour le transport de l'argent ». Il pense qu'Ahaha était désignée comme transporteur de dix mines d'argent appartenant à Puzur-Aššur, mais qu'elle refuse de les lui apporter car elle a des reproches à lui faire.

<sup>53</sup>Par exemple *CCT* 2, 34 = C. Michel, *ITPA*, 76, où Innāya et Pūšu-kēn sont mentionnés comme « responsables » de plusieurs *šepum* chacun. Voir à ce sujet *infra* à propos de l'identité des individus dans les expressions *šep* NP et *ellat* NP.

<sup>54</sup>Par exemple *CCT* 4, 30a, Iddin-Kūbum et les membres de sa caravane sont retenus dans la ville de Hahhum, C. Michel, *ITPA*, 47. *Kt c/k* 1055 et *c/k* 1062, lettre du *kārum* de Kaniš à Aššur-emuqī et aux membres de sa caravane, K. Balkan, *Anatolian Studies presented to H. G. Güterbock*, 29, n. 2. *CTMMA* 1, 81a, 18–21, lettre adressée à plusieurs individus par Aššur-bēl-malkim : « Maintenant, Ušur-ša-Aššur a été retenu dans la ville d'Aššur alors que je partais pour Uršu avec ma propre caravane-*ellatum* », *Ú-šú-ur-ša-a-šur, i-na A-lim<sup>ki</sup> ik-ta-lá, a-na-ku iš-tí ELLAT<sup>at</sup> a-ma, a-na Ur-šu a-ta-lá-ak*.

<sup>55</sup>M. Ichisar, *ACMI*, 225. Māma se situant au sud-est de Kaniš, il est probable que ces étoffes ont été perdues avant l'arrivée de cette caravane à destination ; Aššur-emuqī n'aurait pas été présent pour empêcher cela. Toutefois, il est également possible que, malgré l'intervention d'Aššur-emuqī, Aššur-ṭāb se soit emparé de ces étoffes.

<sup>56</sup>Voir par exemple, *CCT* 3, 13, « l'argent du *šepum* de Šamaš-tappā'i ne m'est pas encore parvenu. Ils sont restés à Qaṭṭara, dès que l'argent arrive, selon tes instructions, nous effectuerons les achats, moi-même je partirai avec la prochaine

notation *ellat* NP/pronom enclitique se retrouvent vraisemblablement à la tête de la caravane.

### 3.4. Le marchand désigné par *šēp* NP ou *ellat* NP est-il propriétaire de la marchandise transportée?

Attendu que l'individu défini par la mention *šēp* NP n'est pas nécessairement le transporteur attiré des marchandises formant le convoi, il convient d'identifier les liens qui l'unissent au transport, et donc de déterminer s'il possède intégralement ou en partie les produits voués à l'exportation. Selon M.T. Larsen, l'expression *ellat* NP se réfère au propriétaire principal ou propriétaire de la caravane<sup>57</sup>. Cela n'est pas aussi explicite dans nos sources où l'on peut relever la présence, au sein de la caravane d'un marchand, des biens d'un autre.

Dans le cas du transport-*šēpum*, une majorité des exemples présentent un propriétaire distinct du personnage associé au *šēpum*, par exemple :

textes	propriétaire	<i>šēp</i> NP
AKT 1, 18, 26	Imdīlum	Hinnāya
ATHE 62, 5	Puzur-Aššur	Amur-Ištar
ATHE 62, 18	Puzur-Aššur	Iddin-Adad
CCT 2, 25, 15	Šū-Sîn	Sunānum
CCT 2, 25, 16	Šū-Sîn	Amur-Ištar
CCT 6, 20a, 23	Pūšu-kēn	Mannum-balum-Aššur
RA 51, HG 74, 35	Buzāzu	Ikuppīya+Bēlānum

Cependant, il arrive que l'individu inclu dans la phrase *šēp* NP possède une partie du chargement<sup>58</sup> ; à d'autres occasions, ce marchand est le propriétaire de la totalité de la marchandise de son *šēpum*. Par exemple, dans la lettre KTS 2, 44 qu'il adresse à Imdīlum, Ennam-Bēlum déclare<sup>59</sup> :

« Mes étoffes que j'ai fait entrer par mon *šēpum*, je les ai vendues au palais. »

Il n'y a donc pas de règle qui régit un éventuel lien de propriété entre le marchand défini par l'expression *šēp* NP, et les produits inclus dans ce transport, même si, la plupart du temps, le possesseur des biens est distinct du *šēp* NP.

Les occurrences de l'expression *ellat* NP se partagent en deux groupes. Lorsque cette notation intervient en relation avec les termes *mišittum* et *šalšatum*, nous avons affaire à une entreprise commerciale dirigée par NP qui représente l'un des principaux investisseurs. En revanche, lorsqu'elle représente une caravane de marchandises chargées à dos d'ânes, il semblerait que le propriétaire principal de ces produits ne soit pas nécessairement le marchand dont le nom apparaît lié avec l'*ellatum*. En effet, selon une lettre expédiée par Aššur-imiti à Pūšu-kēn, nous apprenons que la marchandise de Pūšu-kēn – étain et étoffes – se trouve dans la caravane-*ellatum* du fils de Šū-Enlil, petit-fils d'Iddin-Aššur<sup>60</sup>. Toutefois, le marchand mentionné en relation avec une caravane-*ellatum* peut posséder une partie des marchandises transportées ; c'est, entre autres, le cas d'Aššur-imiti, propriétaire de plus de la moitié de

caravane et j'apporterai avec moi la marchandise (achetée avec) l'argent du transport de Šamaš-tappā'i ». C. Michel, *ITPA*, n° 24.

<sup>57</sup>M. T. Larsen, *OACP*, 176.

<sup>58</sup>Ainsi, sur un transport d'un peu plus d'un talent d'étain et de quelques étoffes, Išim-Sîn possède environ le quart de son *šēpum* en marchandise de contrebande : *BIN* 6, 140, 17–20, cf. *supra*. Voir également *CCT* 2, 1, 21–25, lettre de Šalim-ahum à Pūšu-kēn : *ki-ma Dan-a-šur e-ru-ba-ni, a-na-ku-ma a-na Bu-ru-uš-ha-tim, šé-pi-«<a>> a-da-an-ma, lu-ú-tám lu i-a-tám lu ku-a-tám, ú-za-kà-ma i-šé-pi-a ú-ba-lá-šum* « lorsque Dān-Aššur sera arrivé, je vendrai moi-même (les marchandises) de mon *šēpum* à Burušattum, et je déchargerai la marchandise, que ce soit la mienne ou la tienne, puis je te l'apporterai par mon *šēpum* ».

<sup>59</sup>*KTS* 2, 44–45 : *TUG<sup>hi-ii</sup>-a : ša šé-pi-a : ú-šé-ri-/ba-ni, a-na é-kál-lim a-dí-šú-nu-ma*. Voir également *TC* 3, 57, 8–10 = M. Ichisar, *ACMI*, 252 : « Soit tes marchandises vendues à crédit, soit tes marchandises de ton *šēpum*, dégage-les. »

<sup>60</sup>*CCT* 2, 41a, 3–6 : cf. *supra* note 3. Dans le contrat de transport *CCT* 6, 6c, 1–8, les membres d'une caravane peuvent sceller des valeurs ne leur appartenant pas avant de les remettre à une tierce personne : 22<sup>o</sup> *ma-na KÙ.BABBAR, ni-is-ha-sú DIRI, ša-du-a-sú ša-bu, ku-nu-ki : ša l-na-a, ú ELLAT-šú a-na, šé-er : be-el : KÙ.BABBAR, a-na Sú-e-a, ni-ip-qí-id* « nous avons confié à Su'e'a 22 mines d'argent – droits d'entrée en sus, taxe de consignation réglée – au sceau d'Innāya et (des membres de) sa caravane pour le propriétaire de l'argent ».

la valeur des produits inclus dans sa caravane<sup>61</sup>.

## 4. PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR *ŠĒP* NP OU *ELLAT* NP

Étant donné qu'il n'y a pas systématiquement de lien évident entre la marchandise vouée à l'exportation et les personnages cités en tant que *šēp* NP ou *ellat* NP, l'étude de ces différents individus en relation avec leurs activités connues par ailleurs et, dans le cas où cela est possible, avec les véritables propriétaires des produits, devrait permettre de préciser leurs attributions par rapport aux convois.

### 4.1. Identité de ces marchands

La réunion des références aux termes *šēpum* et *ellatum* permet de dresser une liste des différents marchands assyriens associés à ces deux vocables. Si cet inventaire est relativement limité en ce qui concerne l'*ellatum* et ne concerne qu'un peu plus d'une vingtaine d'individus, il est en revanche très long pour le *šēpum* et dépasse aisément la centaine d'anthroponymes.

#### 4.1.1. Liste des personnes citées en relation avec un *šēpum*

Le marchand assyrien qui apparaît le plus souvent dans l'expression *šēp* NP est le célèbre Pūšu-kēn, résident de Kaniš (11 références). Juste après lui, vient Aššur-šāb, soit seul (10 références), soit associé à Ikūnāya (*JJP* 11/12, 113, 4), soit encore en tant que fils d'Usāriya (*BIN* 4, 28, 5). Par ailleurs, nous avons relevé trois mentions à un fils d'Usāriya, sans précision : il se pourrait fort qu'il s'agisse d'Aššur-šāb. Ennam-Bēlum (7 références), Ili-ālum et Kulumāya (6 références chacun) sont également fréquemment cités dans cette notation ; ce dernier est associé à Agua (*KTS* 1, 42d, 5, 18 et *TC* 2, 1, 6, 28) et Iddin-Sîn (*CCT* 2, 1, 29). Si Annalī, tout comme Uzua, intervient à cinq reprises, la plupart du temps il est en compagnie d'Iddin-Adad (4 références) ; Uzua, pour sa part, serait le fils de Lipāya (*MMEAB* 19, 14, 22).

Adad-šulūlī, Amur-Ištar, Aššur-taklāku, Iddin-Aššur, Ili-ašrannī et Šū-Ištar possèdent chacun quatre références en liaison avec un *šēpum*, tandis que par trois fois on retrouve Ahu-waqar, Amur-ili, Elā (associé avec Iddin-Sîn *CCT* 2, 2, 41), Ennum-Aššur, Hinnāya (associé avec Izamea Nesr. C 17, 19), Imdīlum et Ušur-ša-Aššur. Enfin, parmi les individus pour lesquels nous avons relevé deux occurrences dans l'expression *šēp* NP, nous noterons la présence de Būr-Sîn, Eli sans doute identique à Ela, Innāya, Kutallānum, Laqēpum, Mannum-balum-Aššur et Puzur-Ištar. Tous les autres personnages comptabilisés en tant que *šēp* NP ne sont cités qu'à une ou deux reprises et portent des noms communs ou anodins.

#### 4.1.2. Liste des personnes citées en relation avec une caravane-*ellatum*

Afin d'établir la liste des commerçants intervenant en liaison avec un convoi-*ellatum*, nous sommes obligés, dans un premier temps, de confondre les occurrences renvoyant à une caravane avec celles relevant d'une entreprise commerciale ; c'est uniquement à la lumière des comparaisons possibles avec d'autres inventaires que l'on effectuera le tri des références relativement au sens d'*ellatum*. Aššur-malik, qui représente le nom le plus fréquemment porté par les marchands assyriens en ce début du second millénaire avant J.-C., est malheureusement aussi l'anthroponyme le plus couramment attesté dans l'expression *ellat* NP (6 références). Après lui, se rangent dans un ordre décroissant Pūšu-kēn (5 références), Laqēpum (4 références), Aššur-ēmuqī (3 références), Iddin-Kūbum (3 références), Aššur-taklāku, fils de Šū-Enlil (2 références, ainsi que deux autres à un fils de Šū-Enlil, sans précision), Kurub-Ištar (2 références) et Šū-Nunu (2 références). Les autres marchands relevés à la tête d'une caravane n'interviennent qu'une seule fois, parmi eux sont mentionnés Ennam-Bēlum (*TC* 3, 51, 4), Imdīlum (*VAT* 9210, 41, 4') et Puzur-Ištar (*Ka* 346, 4).

<sup>61</sup>Cf. *Edinburgh*, n° 12, *op. cit.* note 7.



dans les deux listes, seuls Aššur-taklāku, Ennam-Bēlum et Laqēpum sont communs aux deux inventaires. Excepté Ennam-Bēlum pour lequel la référence à une *ellatum* relève d'une entreprise commerciale<sup>62</sup>, il s'agit là de noms extrêmement courants ; il semblerait cependant que l'on ait affaire à des homonymes<sup>63</sup>. En définitive, hormis Pūšu-kēn et Imdilum, qui seront l'objet d'une étude indépendante, il n'y aurait pas de relations entre les marchands attestés dans l'expression *ellat* NP et ceux mentionnés dans *šēp* NP.

#### 4.2. Corrélations éventuelles avec des *kaššārum* ou des transporteurs connus par ailleurs

Vu qu'il n'y a pas de liens entre les deux inventaires de marchands constitués en relation avec les transports-*šēpum* d'une part, et les caravanes-*ellatum* d'autre part, les correspondances éventuelles entre ces deux énumérations avec la liste des *kaššārum* ou celle des transporteurs – définis en tant que tels dans les textes par l'emploi des verbes *nāšum*, *paqādum*, *radā'um* ou *wabālum* – devraient permettre de préciser les différentes fonctions de ces marchands<sup>64</sup>.

Ainsi, au sein de l'inventaire des *kaššārum* attestés dans le corpus paléo-assyrien disponible, on retrouve Aššur-taklāku, Būr-Sîn, Iddin-Sîn, Mannum-balum-Aššur et Šū-Ištar. Si, pour Aššur-taklāku, Iddin-Sîn et Mannum-balum-Aššur, l'homonymie est fort probable<sup>65</sup>, l'équivalence est, en revanche,

<sup>62</sup>Cf. TC 3, 51, 4 = M. Ichisar, ACMI, 356–358.

<sup>63</sup>La moitié des références à la caravane-*ellatum* de Laqēpum concerne une entreprise commerciale : BIN 6, 158 :  $\frac{1}{2}$  *ma-na*, KÛ.BABBAR *šal-ša-[tim]*, *ša* ELLAT, *La-qé-ep*, [*Šu<sup>?</sup>-be<sup>?</sup>-lim*, *i-la-qé*, et CCT 1, 38b, 9, cf. J. Lewy, EL II, 104, n. a. Tandis que l'autre moitié relève d'un certain Laqēpum collaborateur d'Ilī-ālum et de Pūšu-kēn, et dont la caravane contient de la marchandise appartenant à Šalim-ahum, TC 1, 14, 17 lettre de Šalim-ahum à Laqēpum, Ilī-ālum et Pūšu-kēn : la ELLAT<sup>at</sup> *La-qé-pl-im*, et TC 2, 3, 31–33, expédiée par Šalim-ahum à Laqēpum et Pūšu-kēn : ELLAT<sup>at</sup> *La-qé-ep*, *ú-ku-ul-tám<sup>2/3</sup>* *ma-na* 5 GĪN.TA, *iš-ku-nu*. Peut-être s'agit-il là du collègue d'Ilīya (pour Ilī-ālum) et d'Iddin-Ištar, C. Michel et B. R. Foster, JCS 41, 46. En revanche, l'individu du nom de Laqēpum cité dans la notation *šēp* NP intervient dans les lettres échangées entre Ilī-wedāku et Puzur-Aššur ; il s'agit vraisemblablement d'un personnage homonyme et distinct du précédent : CCT 2, 12b, 11, et Nesr. C, 13, 8–9, lettre inédite adressée par Ilī-wedāku à Puzur-Aššur : ... *i-šé-ep* *La-qé-ep*, *ta-šš-pu-ra-am*. Les observations dans le cas d'Aššur-taklāku aboutissent à des conclusions identiques ; l'un, fils de Šū-Enlil, est cité à la tête d'une caravane-*ellatum*, il intervient dans la correspondance de Pūšu-kēn : notice comptable Cole 9, 3 et Aššur-taklāku, sans patronyme (BIN 4, 19, 12), mention d'un fils de Šū-Enlil, CCT 2, 41a, 5 et HUCA 39, L29–574, 12. Tandis que l'autre, frère d'Aššur-nādā et fils d'Aššur-iddin, est « responsable » d'un *šēpum* à quatre reprises. Pour des renseignements sur la famille d'Aššur-iddin, cf. M. T. Larsen, OACP, 97–99 et les lettres BIN 4, 51, 23, expédiées par Aššur-nādā et Ilī-ālum à Aššur-taklāku, HUCA sup 3, 30, 10 à Aššur-nādā par Aššur-taklāku, KUG 28, 6 par Aššur-iddin à Aššur-nādā et Aššur-taklāku, ainsi que TC 1, 27, 29 à Aššur-nādā par Aššur-taklāku. Nous noterons que dans ces quatre exemples, Aššur-taklāku est inclus dans les formules épistolaires et donc directement impliqué quant au contenu et à la destination de son *šēpum*.

<sup>64</sup>Notons que M. T. Larsen qui traduit *šēp* NP par « transporté par NP » constate l'absence de corrélations entre les personnages ainsi désignés et ceux connus par ailleurs en tant que transporteurs : « It is a curious fact that some of the men known from the letters to have been transporting shipments between Anatolia and Assyria so frequently, hardly ever occur as transporters in texts of type I. ». Cf. M. T. Larsen, OACP, 69–70. Il en conclut : « This may indicate that a transport contract was not deemed necessary in the case where a trusted man transported a shipment, and perhaps accordingly that the transport contracts we have treat cases, where either the owner had to entrust his shipment to another merchant who would attach it to his own caravan, or where he was acting together with other merchants in a commercial enterprise which involved the transportation of goods with a caravan so that a document was needed to regulate the interrelations between the firms involved. ». Mais ceci paraît peu probable étant donné l'abondance de textes rédigés par les commerçants paléo-assyriens pour le moindre motif. Quand bien même les corrélations apparaissent exceptionnelles, elles existent cependant, BIN 4, 24, 6–15 : 2 GŪ 10 *ma-na* AN.NA *ku-nu-ku*, 10 *ma-na* AN.NA *qá-úim*, 4 TŪG *šu-ru-tum*, *li-wi-tum*, 1 ANŠE *ša-lá-mu-um*, *ú-e-nu-sú<sup>1</sup>*, *mi-ma a-nim*, *Ú-šur-ša-a-šur* DUMU *IA-šur-be-el-a-wa-tim*, *i-ra-dí-a-ku-nu-ti...* KÛ.BABBAR, *i-na šé-pl-šu lu-ub-lam*. Cette absence de règle contribue à compliquer le débat !

<sup>65</sup>Aššur-taklāku, frère de Hurašānum, a apporté une lettre signée par Amur-Ištar à Imdilum, BIN 6, 76, 3 éditée dans M. Ichisar, ACMI, 299–301 ; malgré l'absence de renseignements sur ce personnage il est probable qu'il soit question d'un homonyme d'Aššur-taklāku, fils de Šū-Enlil, et d'Aššur-taklāku, fils d'Aššur-iddin (cf. ci-dessus). Il en est vraisemblablement de même pour Iddin-Sîn et Mannum-balum-Aššur. Le premier est attesté comme *kaššārum* de la firme d'Enna-Sîn dans une lettre adressée à Innāya par Ikuppiya, Enlil-bāni et Aššur-taklāku, TC 3, 71, 9 éditée dans C. Michel, ITPA, texte n° 29. Iddin-Sîn, par ailleurs, n'apparaît jamais seul dans l'expression *šēp* NP ; il est associé successivement à Kulumāya puis à Elā dans deux messages expédiés par Šalim-ahum à Pūšu-kēn, CCT 2, 1, 29 et CCT 2, 2, 41, ou encore à Alāhum dans une lettre inédite rédigée par Imdilum à l'attention de Šū-Hubur, Prague I 489, 25. Le *kaššārum* ainsi que ces deux Iddin-Sîn sont sans doute trois homonymes distincts. Mannum-balum-Aššur, quant à lui, est le *kaššārum* de Šudāya dans le long itinéraire TC 1, 81, 38 ; un autre individu du même nom est relié à un *šēpum* d'argent dans une missive d'Aššur-imitū, Irra-el et Aššur-bāni envoyée à Pūšu-kēn (CCT 6, 20a, 23).

possible en ce qui concerne Būr-Sîn et Šū-Ištar. En effet, Būr-Sîn, frateur d'Ištar-pilah, fils d'Elāli, est l'un des témoins d'un contrat concernant Aššur-rabi, fils de Ninde-bāni (EL I, 128, 17) ; or le *šēpum* de Būr-Sîn est mentionné au sein d'une longue notice comptable où Ištar-pilah apparaît à quatre reprises<sup>66</sup>. De même, il se pourrait que Šū-Ištar, frateur de Puzur-Aššur (CCT 2, 29, 25) soit identique à celui qui apparaît dans la formulation *šēp* NP à quatre reprises, car Šū-Ištar est cité dans les deux cas en même temps que Buzāzu et Puzur-Aššur<sup>67</sup>. Cependant, ces vagues correspondances reposent sur des liens si ténus qu'ils peuvent aussi bien être les conséquences d'une coïncidence due à une fréquente homonymie. Il est donc préférable d'opter pour une absence d'identité entre les *kaššārum* et les marchands définis en tant que *šēp* NP ; ceci est renforcé par la présence simultanée au sein d'un convoi de ces deux catégories d'individus.

Par contre, l'examen d'une éventuelle corrélation entre les marchands cités dans l'expression *šēp* NP et ceux connus comme transporteurs semble aboutir à une conclusion opposée. Ainsi, des transporteurs notoires tels qu'Amur-ilī, Elā, Kulumāya ou Kutallānum apparaissent également en liaison avec un *šēpum* dans nos sources. Elā est cité à maintes reprises dans la correspondance échangée entre habitants de Kaniš et d'Aššur à la tête d'un convoi de marchandises ou d'argent. Il apporte (*wabālum*) à Šū-Kūbum et Ilīya, à Aššur, de l'argent et de l'or appartenant à un *tamkārum*, et ceux-ci achètent en quantités importantes des étoffes-*kutānum*, de l'étain et des ânes. La marchandise est remise aux mains d'Elā qui la conduit (*radā'um*) à Kaniš au *tamkārum*<sup>68</sup>. De même, il apporte de l'argent à Šalim-ahum et Šū-Hubur et revient sur Kaniš avec des achats destinés au *tamkārum* et à Pūšu-kēn<sup>69</sup>. Le *šēpum* d'Elā est attesté dans deux lettres échangées entre Aššur-imitū, Šū-Ištar, Šū-Hubur, Ennānum et Puppurānum d'une part, et Imdilum d'autre part (AnOr 6, 2 et Ka 1004) ; par ailleurs, il est mentionné dans une lettre inédite conservée à Prague expédiée par Imdilum à Šū-Hubur (Prague I 489). Enfin, l'argent du *šēpum* d'Elā et d'Iddin-Sîn a été dépensé par Šalim-ahum à Aššur pour Pūšu-kēn<sup>70</sup>. Toutes ces occurrences relèvent manifestement d'un seul marchand du nom d'Elā qui assure la navette entre Aššur-imitū, Šalim-ahum, Šū-Hubur et Šū-Kūbum à Aššur et Imdilum, Pūšu-kēn et un *tamkārum* à Kaniš ; il est responsable de la marchandise ou de l'argent qu'il doit convoyer et apparaît parfois dans les formules épistolaires des lettres échangées entre ces différents personnages.

Kulumāya est pareillement réputé en tant que transporteur au service de Pūšu-kēn et du *tamkārum* Puzur-Aššur<sup>71</sup>. C'est également au sein de la correspondance de Pūšu-kēn et de ses proches que l'on trouve des allusions au *šēpum* de Kulumāya<sup>72</sup>. Parfois il est associé à Agua qui, par ailleurs, est aussi attesté comme transporteur pour les familles de Pūšu-kēn ou de Šalim-ahum<sup>73</sup> ; à l'occasion,

homonymes distincts. Mannum-balum-Aššur, quant à lui, est le *kaššārum* de Šudāya dans le long itinéraire TC 1, 81, 38 ; un autre individu du même nom est relié à un *šēpum* d'argent dans une missive d'Aššur-imitū, Irra-el et Aššur-bāni envoyée à Pūšu-kēn (CCT 6, 20a, 23).

<sup>66</sup>CCT 5, 38a, 10, 13, Ištar-pilah est mentionné aux lignes 2, 21, 29 et 35.

<sup>67</sup>CCT 2, 29, Buzāzu, l. 34 et Puzur-Aššur, l. 35, ainsi que CCT 3, 32, 4, lettre adressée à Puzur-Aššur par Adad-šulūli : *šé-ep* *Šu-iš-tár* et Buzāzu l. 28–29. Notons toutefois que, selon L. Matouš, ArOr 37, 163, n. 23 ce serait Aššur-Šamši le transporteur de Puzur-Aššur et Buzāzu.

<sup>68</sup>TC 3, 43, lettre de Šū-Kūbum et Ilīya au *tamkārum*. Elā au retour se trouve à la tête d'une importante caravane de neuf ânes, assisté par quatre frâteurs ; les *kaššārum* sont donc sous les ordres d'Elā, défini à l'aller par la phrase *šēp* Elā. Pour ce texte voir M. T. Larsen, OACP, 98 et P. Garelli, AC, 111–112.

<sup>69</sup>TC 2, 6 adressée par Šalim-ahum et Šū-Hubur à Pūšu-kēn, le *tamkārum* et Elā lui-même, étudiée par M. T. Larsen, OACP, 111–112.

<sup>70</sup>CCT 2, 2, lettre de Šalim-ahum à Pūšu-kēn, l. 3 : 16 *ma-na* KÛ.BABBAR *E-lá ub-lam*, l. 30–31 : *mi-ma a-ni-im ku-nu-ki-a*, *E-lá i-ra-dí-a-kum*, l. 40–42 : ... KÛ.BABBAR, *ša šé-ep E-lá ú l-dí-sú-in*, *gam-ra-kum*.

<sup>71</sup>L. Matouš, ArOr 37, 166, n. 31 et P. Garelli, Festschrift L. Matouš, 109. Voir par exemple TC 3, 21, lettre de Šalim-ahum à Pūšu-kēn et Dān-Aššur, CCT 2, 2 de Šalim-ahum à Pūšu-kēn ou TC 3, 36 à Pūšu-kēn de Kulumāya.

<sup>72</sup>BIN 4, 7, lettre à Pūšu-kēn de Šū-Ištar, 4–6 : ... *a-na* KÛ.BABBAR, *ša šé-ep Ku-lu-ma-a*, *ú Im-ku-a*, VAT 9290 = VAS 26, 9, lettre d'Aššur-bāni et Šalim-ahum à Pūšu-kēn, l. 15–18 : 7  $\frac{1}{2}$  *ma-na* KÛ.BABBAR, *a-na šl-ib-tim*, *i-šé-ep* : *Ku-lu-ma-a*, *ni-ilš-qé-a-kum*, TC 3, 14, lettre à Puzur-Aššur de Buzāzu, l. 34 : ...KÛ.BABBAR *ša šé-ep Ku-lu-ma-a*, CCT 2, 1 de Šalim-ahum à Pūšu-kēn, l. 27–29 : AN.NA  $\frac{1}{2}$  TŪG<sup>h4</sup> *lu ša šé-ep*, *Dan-a-šur lu ša šé-ep*, *Ku-lu-ma-a ú l-dí-sú-in*.

<sup>73</sup>KTS 1, 42a, lettre expédiée par Šalim-ahum à Pūšu-kēn et Dān-Aššur, 18–19 : ...*ša šé-ep Ku-lu-ma-a*, *ú A-gu-s-a* et

Agua est rémunéré par le biais d'un capital d'exploitation-*be'ulātum*, tout comme les frêteurs.

Kutallānum et Amur-ilī sont des transporteurs pour la firme d'Imdīlum. Le premier est souvent mentionné dans les textes comme celui à qui l'on confie (*paqādum*) la marchandise et son salaire lui est versé sous la forme d'un capital d'exploitation<sup>74</sup>. Or le *šēpum* de Kutallānum est cité dans deux documents appartenant aux archives d'Imdīlum<sup>75</sup>. Amur-ilī, fils d'Imdīlum, assure aussi le transport des marchandises de son père et de son oncle Ennam-Bēlum<sup>76</sup>; le plus souvent cependant, sa mission ne se résume pas à la simple livraison des produits, car il participe aussi aux transactions commerciales qui s'ensuivent. Le *šēpum* d'Amur-ilī est attesté dans plusieurs lettres rédigées par Imdīlum (CCT 2, 7, 4, 28, CCT 4, 22b, 4 et TC 3, 57, 9). Aussi bien Amur-ilī que Kutallānum voyagent entre Aššur où réside Aššur-imittī, et Kaniš où se trouve Imdīlum, neveu de ce dernier.

Iddin-Adad et Annālī sont également au service de la firme d'Imdīlum pour convoier des produits entre Aššur, où Imdīlum est revenu s'installer, et Kaniš, où son fils Puzur-Ištar est chargé d'écouler les marchandises<sup>77</sup>.

Ainsi, tous ces personnages attestés dans la formulation *šēp* NP sont effectivement des transporteurs rattachés à une firme familiale et reçoivent parfois un *be'ulātum* comme salaire. Chaque entreprise compte deux transporteurs au minimum, dont un est membre direct de la famille. Alors qu'Imdīlum réside à Kaniš, son fils Amur-ilī assisté de Kutallānum, est responsable des convois de marchandises que l'oncle de son père, Aššur-imittī, lui confie à Aššur; de même, il escorte à Aššur les sommes d'argent que lui remet son père à Kaniš. Lorsqu'Imdīlum revient s'installer à Aššur, c'est désormais son cousin Iddin-Adad qui, associé à Annālī, beau-père de sa fille, assure la liaison avec le fils d'Imdīlum, Puzur-Ištar, à Kaniš. Sur le même modèle, Elā, tantôt en compagnie d'Iddin-Sîn, tantôt en celle de Dān-Aššur, fait la navette entre le père de ce dernier, Šalim-ahum, et son collègue Šū-Hubur à Aššur, et Pūšu-kēn à Kaniš. Kulumāya et Agua travaillent quant à eux pour Šalim-ahum à Aššur et Puzur-Aššur et Pūšu-kēn à Kaniš. Enfin, Aššur-taklāku, fils d'Aššur-iddin, secondé par Ennam-Bēlum, le frère d'Imdīlum, convoie les biens de sa famille entre Aššur où se trouve son père et Kaniš où réside son frère, Aššur-nādā. Tous ces marchands voyagent effectivement avec leur *šēpum* et assument en quelque sorte le rôle de chef de transport; ils sont responsables de la marchandise qu'on leur a confiée ainsi que du règlement des taxes en cours de route<sup>78</sup>.

Cependant, si l'on ajoute à ces quelques commerçants bien documentés par nos sources quelques autres dont on possède de rares mentions en tant que transporteurs, nous ne comptabilisons tout au plus qu'une minorité d'environ vingt à trente pour cent des marchands dont le nom est cité dans l'expression

restituée l. 4-6 sur le modèle de TC 2, 1, mêmes correspondants, 4-6: AN.NA à TÚG<sup>h4</sup>, ša šē-ep Dan-a-šūr, lu ša A-gu-a à Ku-lu-ma-a et l. 27-29: lu lu-qa-tām ša šē-ep, Dan-a-šūr lu ša A-gu-a, à Ku-lu-ma-a. Par ailleurs, Agua se voit remettre pour le transport (*paqādum*) de l'argent scellé par Pūšu-kēn CCT 5, 40b, 12 = M. T. Larsen, OACP, 52 et il conduit à Pūšu-kēn et Dān-Aššur des étoffes et de l'étain de la part de Šalim-ahum TC 3, 21, 12 = M. T. Larsen, OACP 78-79.

<sup>74</sup>ICK 1, 167, 20-24 et son quasi duplicata ICK 2, 85, 20-24 édités par M. T. Larsen, OACP, 62-63. De même, voir BURSA 3776 = *Beleiten* 40 (1976) éditée dans M. Ichisar, ACMI 211-212, lettre à Aššur-imittī, Šū-Ištar, Ennānum et Puppurānum d'Imdīlum et ICK 1, 192 éditée dans ACMI, 193-194, mêmes correspondants.

<sup>75</sup>S. M. Moren, OrNS 50, texte 2, lettre adressée à Imdīlum par Tarām-Kūbi et Šimat-Aššur, l. 5-6: 6 TÚG i-na šē-pi-šu, pā-ni-tim Ku-tal-lā-num, ub-lā-kum, et la notice comptable publiée dans C. Michel et B. R. Foster, JCS 41, texte n° 2, rédigée par Imdīlum, l. 23-26: 26 ma-na KŪ.BABBAR ni-is-ha-/sú, DIRI ša-du-a-sú ša-bu, i'-ša-ni-tim šē-pi-šu, Ku-tal-lā-nim ú-bi-a-ilš-šu-nu-ii.

<sup>76</sup>M. T. Larsen, *Societies and Languages of the Ancient Near East, Studies I. M. Diakonoff*, 226 et P. Garelli, *Festschrift L. Matouš*, 118. Textes CCT 4, 50a, TTC 30 et TC 3, 56.

<sup>77</sup>M. Ichisar, ACMI, 43-44, M. T. Larsen, op. cit. *Studies I. M. Diakonoff*, 228 et K. R. Veenhof, MMEAB 19, 7. Iddin-Adad et Annālī interviennent effectivement dans la correspondance échangée entre Imdīlum et son fils Puzur-Ištar, que ce soit à la tête d'un *šēpum* (KTS 1, 19b = ACMI, 237 et LB 1202 = ACMI 241), ou encore chargés d'apporter à l'un ou à l'autre des marchandises (TC 1, 16 = ACMI, 243-244, TC 1, 24 = ACMI, 245-246 ou ATHE 59 = ACMI 204 sq. Ils font parfois partie des correspondants de ces missives, voir par exemple BIN 4, 5 expédiée par Iddin-Adad, Annālī et Puzur-Ištar à Imdīlum = ACMI, 290sq). Notons à cette occasion qu'Imdīlum traite Annālī, Aššur-iddin et Amur-ilī comme des âniers-*sāridum* (TC 1, 16, 11-22), il leur demande de ne pas surcharger et maltraiter ses ânes: « (il y a) 15 ânes noirs, (et) vous (êtes) 8 âniers ».

<sup>78</sup>A ces quelques personnages, on peut ajouter Ahu-waqar, Aššur-tāb, Kurub-Ištar et Šū-Nunu, que l'on retrouve à la fois dans l'inventaire des *šēp* NP et au sein des transporteurs mentionnés dans les contrats et les lettres.

*šēp* NP. En outre, nous n'avons pu établir aucun lien entre ces transporteurs et les individus mentionnés en relation avec un convoi-*ellatum*. En conséquence, afin de compléter la définition de la notation *šēp* NP et de préciser le sens d'*ellat* NP nous devons examiner les dossiers des marchands qui comptent le plus d'occurrences dans ces deux formulations et donc plus spécialement des célébrités telles Imdīlum, Innāya et Pūšu-kēn.

#### 4.3. Pūšu-kēn, Innāya et Imdīlum

Pūšu-kēn et Innāya interviennent ensemble, dans un même document, chacun à la tête d'un *šēpum*. Pourtant, si cette occurrence constitue l'unique attestation d'Innāya en tant que tel, Pūšu-kēn apparaît en revanche à maintes autres reprises dans les expressions *šēp* NP/pronom enclitique ou *ellat* NP. Cette lettre adressée par Šū-Kūbum à son frère, Innāya, et au frère de sa bru, Pūšu-kēn, documente les activités de ces trois commerçants assyriens entre Aššur et Kaniš. Šū-Kūbum a affrété un convoi d'étain et d'étoffes qu'il a remis aux mains d'Atata afin que ce dernier l'apporte à Kaniš à Pūšu-kēn et Innāya<sup>79</sup>. Les destinataires de la marchandise ont deux solutions: ou ils achètent chacun la moitié de l'étain et des étoffes, et réexpédient l'argent à Šū-Kūbum par le *šēpum* d'Innāya, ou bien ils se chargent d'écouler les produits sur place au comptant ou à plus ou moins long terme. Šū-Kūbum, pour sa part, préfère bien entendu la première possibilité, qui lui permet de rentrer plus rapidement dans ses frais. Si l'on accepte la traduction habituelle de l'expression *šēp* NP, Šū-Kūbum demanderait donc à son frère de lui rapporter lui-même l'argent issu de la vente de ses biens (l. 16). Or, un peu plus loin dans cette même lettre, il se plaint de la mauvaise conduite de ce dernier, qui aurait conservé par devers lui l'argent équivalent au prix de la vente de l'âne de Šū-Kūbum ayant voyagé dans un *šēpum* antérieur d'Innāya (l. 29). Ainsi, en peu de temps, Innāya aurait été à la tête d'un *šēpum* organisé à Aššur, avec au moins un âne appartenant à son frère, et aurait dû assurer un retour sur Aššur avec un *šēpum* comportant l'argent de Šū-Kūbum; cette hypothèse paraît peu compatible avec ce que nous savons de la vie d'Innāya. En effet, celui-ci a épousé Tarām-Kūbi à Aššur et a eu cinq enfants, mais très tôt, il est parti s'installer à Kaniš pour diriger la branche anatolienne de la firme familiale. Des voyages d'Innāya à Aššur sont attestés dans sa correspondance; cependant, aux dires de sa femme ceux-ci furent rares et espacés<sup>80</sup>.

Dans cette même lettre, Šū-Kūbum mentionne des messages qu'il aurait fait parvenir à Innāya par le *šēpum* de Pūšu-kēn. Il insiste de nouveau dans une autre missive qu'il adresse au seul Pūšu-kēn sur le fait que ce dernier a lui-même convoyé dans son *šēpum* des instructions relatives à Innāya<sup>81</sup>. Tout comme Innāya, lors de son installation à Kaniš, Pūšu-kēn a laissé sa femme Lamassī à Aššur pour gérer sa maison sur place. Pendant ses visites dans sa ville natale, il escorte parfois de l'argent appartenant à ses collègues<sup>82</sup>; au retour, il peut éventuellement accompagner un chargement de marchandises. Cependant les nombreuses références au *šēpum* de Pūšu-kēn ne prouvent pas le déplacement de Pūšu-kēn systématiquement. La plupart d'entre elles, anodines, récapitulent des opérations effectuées sur l'argent équivalent à la valeur des marchandises contenues dans son *šēpum*<sup>83</sup>. D'autres demeurent ambiguës quant à l'éventuel déplacement de Pūšu-kēn avec son *šēpum*. Šalim-ahum récapitule à l'attention de Laqēpum et Pūšu-kēn les différentes sommes d'argent qui lui ont été apportées par six marchands sur les *šēpum* d'Ah-šalim et Pūšu-kēn; dans le cas présent, le *šēpum* de Pūšu-kēn contient de l'argent et a été convoyé à Aššur par plusieurs personnes autres que lui-même, ou bien encore, il s'agit d'un *šēpum* de

<sup>79</sup>Pour une édition de ce texte, voir C. Michel, ITPA, n° 76.

<sup>80</sup>Pour une reconstitution de la vie d'Innāya, cf. C. Michel, ITPA, volume I, p. 75 sq. Notons pourtant que la présence de Šū-Kūbum, vivant, à Aššur, signifie qu'Innāya est au début de sa carrière et voyage peut-être encore fréquemment entre Aššur et Kaniš.

<sup>81</sup>ATHE 31, 33 éditée dans C. Michel, ITPA, n° 108 et cf. *supra*.

<sup>82</sup>Voir ICK 1, 192, lettre à Aššur-imittī, Šū-Ištar, Puppurānum et Ennānum d'Imdīlum, « Pūšu-kēn vous apporte 20 mines d'argent fin à mon sceau », lettre éditée dans M. Ichisar, ACMI, 193-195.

<sup>83</sup>BIN 6, 156, 12: dépôt au *kārum* d'étoffes contenues dans le *šēpum* de Pūšu-kēn, ICK 2, 306, 7 et ICK 2, 314, 11, 14: dépôt d'argent pour le compte de celui du *šēpum* de Pūšu-kēn et règlement de la taxe de consignation sur ce *šēpum*, BIN 6, 117, 13 et CCT 2, 1, 29: Pūšu-kēn conserve l'argent issu de la vente des marchandises incluses dans son *šēpum*.

marchandises ayant été converties en argent<sup>84</sup>. Par contre, dans une lettre adressée à Šū-Hubur par Pūšu-kēn, nous apprenons que c'est Ikūnum qui, depuis Aššur, va convoier le *šēpum* de Pūšu-kēn afin de le lui apporter à Kaniš<sup>85</sup>. En résumé, excepté les notices comptables anonymes, toutes les attestations aux *šēpum* de Pūšu-kēn interviennent dans sa propre correspondance ; la marchandise incluse dans ces transports tantôt lui appartient, tantôt est la propriété de ses proches collaborateurs. Si, dans certains cas, le déplacement effectif de Pūšu-kēn est prouvé, dans d'autres en revanche, il n'a pas lieu ; du reste, l'image d'un Pūšu-kēn perpétuellement en voyage entre Aššur et Kaniš ne correspond pas du tout avec ce que nous savons de ce célèbre habitant de Kaniš.

Imdīlum, pour sa part, ne semble presque jamais se trouver aux côtés de son *šēpum* dans les rares attestations que nous avons pu relever à son sujet. Ainsi, dans une lettre qu'il reçoit entre autres d'Aššur-imitti, son oncle, il apprend que la taxe d'exportation de son *šēpum* se monte à une mine et cinq sicles d'argent<sup>86</sup>. Il est, en général, propriétaire de la marchandise de son *šēpum*.

Ces trois personnalités du monde des marchands paléo-assyriens sont donc responsables voire souvent propriétaires de leur *šēpum* et non simples transporteurs ; il leur arrive cependant, à l'occasion de voyages d'affaires ou de famille, de prendre à leur charge de la marchandise appartenant à leurs plus proches collaborateurs.

Parmi ces trois hommes d'affaires, seul Innāya n'est vraisemblablement pas attesté dans l'expression *ellat* NP<sup>87</sup>. Imdīlum, pour sa part, ne possède qu'une seule référence inédite : il aurait été à la tête d'une caravane d'une valeur supérieure à 410 talents d'étain (cf. note 8). Pūšu-kēn, en revanche, intervient à cinq reprises, associé à une caravane-*ellatum*, dont par quatre fois au sein de notices comptables anonymes. Il n'est pas systématiquement propriétaire de la marchandise transportée par la caravane ; cette dernière peut en effet être constituée par plusieurs *šēpum*, sous la responsabilité de différents individus et dont les biens transportés appartiennent à une tierce personne<sup>88</sup>. Contrairement aux indications données par les références au *šēpum* de Pūšu-kēn, nous ne savons pas si celui-ci voyage avec ses caravanes.

#### 4.4. Relations avec le propriétaire des marchandises

Dans les nombreux cas où l'individu mentionné par le biais des expressions *šēp* NP ou *ellat* NP n'est pas le propriétaire des biens transportés, il est intéressant d'analyser les relations qu'il peut entretenir avec ce dernier. L'absence quasi totale d'activités commerciales en cours de route diminue considérablement les responsabilités de celui qui organise ou convoie un transport de marchandise entre Aššur et Kaniš. Il s'avère qu'un marchand peut posséder des produits dans maints *šēpum* sous la responsabilité de personnes différentes. Ainsi Imdīlum, dans les documents examinés, a confié de la marchandise à pas moins de onze commerçants répondant d'un *šēpum*<sup>89</sup>. Pūšu-kēn, quant à lui, a utilisé

<sup>84</sup> BIN 4, 26, 6-7 et 31-32, lettre de Šalim-ahum à Laqēpum et Pūšu-kēn : 58 ma-na 18 1/2 /GÍN, ša šē-ep Pu-šu-ke-en... ŠU.NIGÍN 2 GÚ 27 ma-na 18 GÍN, KÙ.BABBAR ša ub-lu-ni-ni. En revanche, dans TC 3, 41, 5, il est précisé que les dix mines d'argent, paiement du *šēpum* de Pūšu-kēn, sont apportées par Aššur-malik à Šū-Kūbum à Aššur, C. Michel, ITPA, n° 105.

<sup>85</sup> CCT 4, 9a, 34-37 : a-šu-[mi l-ku]-nim té-er-ta-kà, iš-ti[ a-li-ki-im pá]-nim-ma, [li-li-kà]-ma ma-lá, ú-šé-lu-ú i-šé-pi-a « que ton rapport me parvienne au sujet d'Ikūnum par le prochain groupe de voyageurs sur tout ce qu'il fera monter dans mon *šēpum* ».

<sup>86</sup> VAT 9218, 30-31 lettre d'Aššur-imitti, Šū-Ištar, Ennānum, Puppurānum et Ennam-Bēlum à Imdīlum : i-na 1 ma-na 5 GÍN KÙ.BABBAR, wa-šl-tám ša šé-pi-kà « (hors) d'une mine cinq sicles d'argent, la taxe d'exportation de ton *šēpum* (taxe réglée par ses correspondants à Aššur) ». Voir également CCT 2, 8-10, 44 supra. Dans les deux cas, Imdīlum est le propriétaire de la marchandise contenue dans son *šēpum*. Seule la lettre TC 2, 22, adressée à Imdīlum et Pūšu-kēn par Kurub-Ištar, indique que le *šēpum* d'Imdīlum se trouve avec lui 1. 3-6 : ša qí-a-pí-im, ni-qí-ip.

<sup>87</sup> En revanche, son frère Iddin-Kūbum est mentionné avec les membres de sa caravane dans Hahhum, CCT 4, 30a.

<sup>88</sup> Voir par exemple ICK 2, 112, 10-13 : ...lu-qu-tim, ša A-šur-ta-ak-lá-ku ša šé-ep, ša<sup>sic</sup> En-nam-a-šu[r ina/ša] ELLAT<sup>at</sup>, Pu-šu-k[e-en] « la marchandise d'Aššur-taklāku du *šēpum* d'Ennum-Aššur de la caravane de Pūšu-kēn ». Dans une lettre qu'il expédie à son frère Aššur-nādā, Aššur-taklāku accuse réception de l'argent arrivé par la caravane de Pūšu-kēn, 1. 10-12 : ... KÙ.BABBAR, ša ELLAT<sup>at</sup> Pu-šu-ke-en, ik-šu-da-ma.

<sup>89</sup> Liste des *šēp* NP qui se sont vu confier de la marchandise appartenant à Imdīlum : Ahu-waqar, fils de Zurzur (CCT 2,

les services d'une dizaine de personnes<sup>90</sup> ; pourtant, à son tour responsable d'un *šēpum*, il s'est vu remettre des produits appartenant à Šū-Kūbum<sup>91</sup>. Ce dernier a également confié ses biens successivement à son frère Innāya (CCT 2, 34, 16), à Iliya (CCT 2, 34, 32) ainsi qu'à Aššur-tāb, fils d'Usāriya (VAS 26, 67, 19).

En définitive, en dehors des transporteurs réguliers rattachés aux différentes grandes firmes familiales et qui interviennent de temps à autre dans l'expression *šēp* NP, les membres de celles-ci profitent souvent de l'organisation d'un *šēpum* par un tiers pour y adjoindre des marchandises leur appartenant en petites quantités. Ces responsables de *šēpum* sont alors des familiers ou des collègues des propriétaires des produits, ou encore des transporteurs employés dans une autre entreprise commerciale. Imdīlum met de la sorte à contribution son oncle Amur-Ištar et son frère Puzur-Aššur, ou encore Elā, le transporteur de la firme de Pūšu-kēn, Šū-Hubur et Šū-Kūbum. Cette coutume permet aux habitants d'Aššur et de Kaniš d'assurer un trafic régulier à leurs marchandises et valeurs sans pour autant se charger de l'organisation d'un convoi. Dès lors, il apparaît clairement que l'aller d'Aššur vers Kaniš n'est que rarement assuré par le même responsable de *šēpum* que le retour de Kaniš vers Aššur.

Comme toujours, dans le cas de la caravane-*ellatum*, les relations entre le propriétaire des marchandises et l'individu cité en tant que *ellat* NP ne sont pas aussi claires. Dans la plupart des occurrences, ces deux personnages demeurent anonymes car les correspondants des lettres les connaissent parfaitement et n'éprouvent pas le besoin de préciser leur identité. Moins d'une dizaine de tablettes paléo-assyriennes indiquent simultanément le nom du propriétaire des biens et celui du responsable de la caravane, le plus souvent distinct du premier. Malheureusement nous ne pouvons jamais identifier le lien éventuel qui pourrait les unir. Notons toutefois que si Pūšu-kēn possède des marchandises incluses dans la caravane d'un fils de Šū-Enlil (CCT 2, 41a, 5), il est par contre à la tête d'une caravane transportant des produits dont le propriétaire est Aššur-taklāku (ICK 2, 112, 13).

## 5. CONCLUSIONS

Tout au long de cette enquête, nous nous sommes efforcée de rassembler les éléments documentant les expressions *šēp* NP et *ellat* NP dans les tablettes économiques paléo-assyriennes. Ce travail s'est avéré d'autant plus complexe que le commerce à longue distance établi entre Aššur et la Cappadoce génère une terminologie abondante mais rarement limpide. En outre, pas un seul ensemble complet de récapitulatifs couvrant toute la durée de vie d'une caravane de marchandises – depuis son organisation à Aššur jusqu'à son démantèlement en Asie Mineure – ne nous est parvenu avec le nom des personnes impliquées. Quoi qu'il en soit, les indices rassemblés tout au long de cette étude, quand bien même ils n'autorisent pas à établir des traductions définitives pour ces deux notations, permettent d'en donner une définition plus complète que précédemment.

Les formulations *šēp* NP et *ellat* NP ont de nombreux points communs et cela a pu participer à la gêne de certains auteurs pour opter pour une traduction distincte. En effet, aussi bien le *šēpum* que l'*ellatum* comportent le plus souvent des étoffes et de l'étain, souvent désignés par le terme général *luqūtum* « marchandise », le tout transporté à dos d'ânes. On y trouve également divers objets utiles à la vie quotidienne et toutes sortes de tablettes, courrier ou documents comptables. Ces convois suivent la route régulière des caravanes marchandes entre Aššur et Kaniš où ils seront dispersés ; beaucoup plus rarement ils sont constitués d'argent et se dirigent vers Aššur. Dans les deux cas, l'individu responsable de ces convois participe souvent au voyage et peut posséder une partie de la marchandise transportée, même si la plupart du temps il n'en est pas le propriétaire. Ce commerçant n'est jamais attesté par ailleurs comme frétteur-*kaššārum*, et seules de rares célébrités du monde marchand paléo-assyrien, tel

5b, 4, CCT 4, 22b, 4 et KTS 1, 19b, 11), Alāhum (CCT 2, 7, 29), Amur-ilī (CCT 2, 7, 28 et CCT 4, 22b, 4), Amur-Ištar (Anatolica 12, 138, 8), Annālī (KTS 1, 19b, 25), Aššur-tāb (CCT 4, 22b, 4), Elāī (Anatolica 12, 138, 19), Hinnāya (AKT 1, 18, 26 et Anatolica 12, 138, 18), Inna-Sīn (Anatolica 12, 138, 19), Išar-bēli (KTS 1, 19b, 12) et Puzur-Aššur (CCT 2, 7, 29).

<sup>90</sup> Aššur-bāšū (RA 59, n° 29, 7), Bēlānum (RA 59, n° 29, 5), Ili-malik (HUCA sup3, n° 15, 38 et TC 2, 9, 8), Kishanuel (RA 59, n° 29, 6), Kulumāya (BIN 4, 5, 7), Kusāri (CCT 2, 1, 16), Mannum-balum-Aššur (CCT 6, 20a, 23), Šilli-Ištar (KTS 2, 48, 18), Šū-Ištar (TC 2, 9, 10) et un fils d'Aššur-iddin (CCT 2, 1, 16).

<sup>91</sup> TC 3, 41, 5 et CCT 2, 34, 27, 34.

Pūšu-kēn, sont susceptibles d'apparaître à la fois dans les deux expressions. Ces convergences entre le *šēpum* et l'*ellatum* sont complétées par tout autant de divergences caractérisant plus particulièrement l'un ou l'autre.

Le *šēpum* est plus fréquemment employé par les marchands assyriens que l'*ellatum*, et dans un sens généralement plus précis. Contrairement à ce dernier, il n'intervient que sous la forme contractée *šēp* NP/pronom enclitique ; il sert donc à désigner les fonctions d'un individu par rapport à des produits voués à l'exportation plutôt que le convoi de marchandises lui-même représenté par le terme *ellatum*. Le *šēpum*, même s'il atteint parfois des proportions imposantes, est de taille inférieure à la caravane-*ellatum*, et peut être inclu dans cette dernière. L'individu dont le nom apparaît dans la formulation *šēp* NP ne voyage pas systématiquement avec les produits et un même personnage ne participe que rarement à l'aller vers l'Asie Mineure et au retour sur Aššur. Les différentes attestations de l'expression *šēp* NP se répartissent en trois catégories de tailles inégales. La moitié d'entre elles définit des transporteurs occasionnels souvent propriétaires d'une partie de la marchandise exportée. Le reste se partage entre des transporteurs réguliers rattachés à une firme et des personnalités qui ne voyagent pas nécessairement avec les produits, mais sont responsables de l'organisation du transport et possèdent souvent une bonne part du chargement. Cette description du *šēp* NP semble s'accorder à merveille avec les traductions récemment adoptées pour le GİR NP des sources sumériennes ou paléo-babyloniennes<sup>92</sup>. Ainsi, tout comme le GİR NP, le *šēp* NP, en tant qu'intermédiaire, est responsable de la marchandise qui lui est remise pour le transport et qu'il joint parfois à la sienne. S'il reçoit ces produits, ce n'est pas nécessairement lui qui en assure le transfert en Anatolie ; il se contente de superviser la circulation des marchandises en faisant assurer leur transport par des convoyeurs ou des frètes qui désormais assument le rôle de chef de transport<sup>93</sup>. Tout comme le GİR, la notation *šēp* NP ne représente pas une « fonction » permanente ou de longue durée mais temporaire ; l'individu désigné ainsi est responsable de la marchandise le temps de son organisation en convoi et de l'acheminement de celui-ci à destination : il s'agit de « responsables » occasionnels, ayant d'importantes responsabilités par ailleurs, qui assurent souvent le transport eux-mêmes lors de leurs allées et venues entre Aššur et l'Asie Mineure.

L'*ellatum*, à cause de l'ambiguïté créée par son double sens, est nettement plus difficile à définir. En dehors des attestations relevant d'une entreprise commerciale, la traduction d'*ellatum* par caravane ne fait aucune doute. Contrairement au *šēpum*, cette caravane peut être désignée par sa valeur marchande ou *awītum*. Elle se compose parfois de transports séparés, chacun conduit par son propre personnel, auxquels se sont joints des voyageurs isolés ou messagers. Une caravane-*ellatum* est exceptionnellement attestée dans un circuit interne à l'Anatolie avec un chargement de cuivre. Sa lourde organisation implique un total manque de discrétion lors de ses déplacements et ne permet pas à ses participants, qui feront l'objet de contrôles pointilleux, de se livrer à la contrebande. Lorsque, par hasard, les textes apportent des renseignements sur l'individu mentionné dans l'expression *ellat* NP, celui-ci dirige alors la caravane mais n'a aucun lien avec les transporteurs connus par ailleurs – toutefois, nous ne savons rien en ce qui concerne les différentes caravanes de Pūšu-kēn. Le marchand, qui ne semble jamais posséder l'intégralité du chargement, doit être considéré alternativement comme chef caravanier ayant éventuellement ses propres marchandises dans le convoi, ou encore peut-être comme responsable de l'organisation du transport, lorsque ce terme est confondu avec *šēp* NP.

<sup>92</sup>Pour une équivalence entre ces deux expressions voir M. T. Larsen *OACP*, 95 et P. Steinkeller, *BM* 6, 42. Notons qu'à Mari, un inédit confère à *šēpum* le sens de « voyage, expédition » (A. 9, 13).

<sup>93</sup>Ce transporteur a alors le rôle équivalent à celui de l'artisan chargé d'exploiter le matériau sous l'administration du GİR NP. Pour un point récent sur le GİR à Mari, cf. C. Michel, *MARI* 6, 190–191, et dans les sources néo-sumériennes, B. Lafont, *De Anatolia Antiqua* 1 (1991), 123–124. Notons que K. R. Veenhof est le seul spécialiste de paléo-assyrien à avoir traduit *šēp* NP par « transporté sous la responsabilité de NP » dans l'expression *pazzuztum ša šēp* NP, *AOATT* 313.

## LA CIRCULATION MILITAIRE DANS LES TEXTES DE MARI : LA QUESTION DES EFFECTIFS\*

Philippe ABRAHAMI  
(Université de Paris I)

De nombreuses lettres de Mari ont pour objet de signaler au roi des mouvements de troupes à propos desquels les fonctionnaires royaux se sont toujours efforcés d'en préciser l'envergure. L'estimation de la taille d'une formation en déplacement était soumise à une procédure dont on parlera dans la première partie de cette étude.

Dans un second volet, il sera question du volume des mouvements de troupes pour la période des règnes de Yasmah-Addu et de Zimri-Lim. Nous avons pour cela retenu quatre niveaux de circulation : l'invasion, les envois de troupes du fait d'alliance d'État à État, les interventions ponctuelles et en dernier lieu l'accompagnement des messagers et des rois.

### A) L'ESTIMATION DES EFFECTIFS

L'estimation de l'effectif d'une troupe en déplacement était parfois consignée dans un message écrit appelé *tabritum*<sup>1</sup>. Les textes emploient pour désigner cette estimation, l'expression *nīb šābim* dont les exemples d'utilisation sont les suivants :

(1) *ARM XXVI/2* 470, 18' sq. (Lettre d'Abimekim) : « Cinq jours s'étant écoulés après ma présente tablette, je prendrai la tête d'une armée lourdement équipée et je parviendrai rapidement auprès de mon Seigneur. Jusqu'à présent je n'ai pas « porté mes yeux » sur l'armée et je n'ai donc pas écrit à mon Seigneur le *nibum* de la troupe. Le jour où je me mettrai en route depuis Babylone, j'enverrai un rapport complet à mon Seigneur »<sup>2</sup>.

(2) *ARM IV* 81, 29 sq. (Lettre d'Išme-Dagan) : « Au sujet de ces bateaux (chargés de transporter le grain), ne mentionne pas dans tes instructions le *nibum* de la troupe »<sup>3</sup>.

(3) A.486, 43 sq. (Lettre d'Ibal-pî-El) : « Bahdi-Addu avait désigné 12 hommes comme chefs de sections. Je (lui) ai fait la réflexion suivante : « (Si) le *nibum* est de 1000 hommes alors pour 1000 hommes, il doit y avoir 10 chefs de sections. A présent toi, tu as désigné des chefs de sections (pour un effectif correspondant à) 1200 hommes »... »<sup>4</sup>

\* Je remercie D. Charpin pour les conseils qu'il m'a apportés dans la rédaction de cet article.

<sup>1</sup>Le terme a été traité par F. Joannès cf. *ARM XXVI/2* p. 320 n. b.

<sup>2</sup>*wa-ar-ki šup-pl-ia an-ni-i-im u<sub>4</sub> 5 kam i-na-as-sà-ah-ma, pa-an ša-bi-im ki-bi-it-tim a-ša-ab-ba-tam-ma, ar-hi-iš a-na še-er be-lī-ia a-ka-aš-ša-dam, a-di-ni ša-ba-am i-na-ia ú-ul ub-la-ma, [ni]-ib ša-bi-im a-na še-er be-lī-ia ú-ul aš-pu-ra-am, [u<sub>4</sub>-um] iš-tu ká-dingir-ra<sup>k</sup> uš-te-še-ra-am, [te<sub>4</sub>-ma-am g]a-am-ra-am a-na še-er be-lī-ia, a-ša-ap-p[a-ra]-am.*

<sup>3</sup>*aš-šum* <sup>š</sup>má-há šī-n[a]-ti i-na wu-ú-ri-k[a], ni-[ib] ša-bi-im la ta-qa-bi etc.

<sup>4</sup>12 lú-meš a-na gal-kuš-meš ba-ah-di-<sup>d</sup>IM, i-si-ik aš-ta-al-ma um-ma a-na-ku-ma ni-bu-um 1 { 1 } li-im ša-bi-im, ú ša 1 li-im ša-bi-im 10 lú gal-kuš-meš i-na-an-na at-ta ša 1 li-im 2 me-tim ša-bi-im, lú-gal-ku-m[eš] te-si-ik. Le texte est édité par P. Villard dans son article « Parade militaire dans les Jardins de Babylone », *Florilegium Marianum, Mélanges M. Fleury*, (ci-dessous *Mélanges M. Fleury*) p. 138 sq.